المركز الجهوي للاستثمار • درعة تافيلالت
ⵓⵔⵔⵓ ⵓⵔⵏⵓⵔ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵓⵔⵉⵏ • ⵜⴰⵔⵄⴰ ⵜⴰⴼⵉⵍⴰⵍⵜ
Centre Régional d'Investissement • Drâa-Tafilalet

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE OUARZAZATE

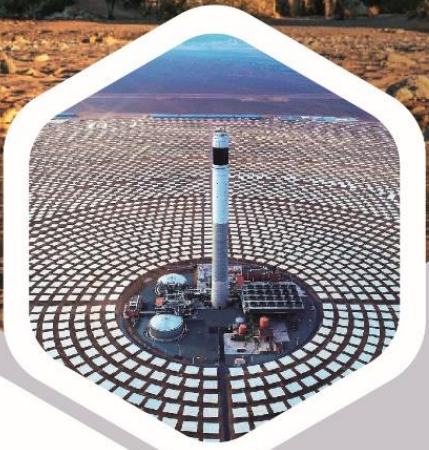

# Monographie

## DE LA PROVINCE OUARZAZATE

2022

# *SOMMAIRE*


**INTRODUCTION ..... 1**

**AXE 1 : LE TERRITOIRE : DELIMITATION, CADRE PHYSIQUE ET ENVIRONNEMENTAL3**

1. Découpage administratif et délimitation géographique ..... 4
2. Cadre physique et milieu naturel ..... 7
2.1. Unités structurales ..... 7
2.2. Climat ..... 8
2.3. Ressources en eau ..... 9
2.3.1. Eaux superficielles ..... 9
2.3.2. Eaux souterraines ..... 9
2.3.3. Ouvrages hydrauliques ..... 10
3. Transport routier et aérien ..... 12
3.1. Le réseau routier ..... 12
3.2. L'immatriculation du parc automobile ..... 13
3.3. Transport aérien ..... 14
4. Eau et électricité ..... 14
4.1. Usagers et vente de l'énergie électrique ..... 14
4.2. Production et consommation de l'eau potable ..... 15
**5. Population et démographie ..... 16**
5.1. Evolution de la population ..... 16
5.2. Population par milieu de résidence ..... 17
5.3. Structure par âge et sexe de la population ..... 19
5.4. Ménages ..... 21
5.5. Projections démographiques ..... 21
5.6. Planification territoriale ..... 22
6. Habitat et urbanisation ..... 24
6.1. Habitat ..... 24
6.1.1. Taux d'occupation ..... 24
6.1.2. Type de logement ..... 24
6.1.3. Statut et ratio d'occupation ..... 26
6.1.4. Modes de combustible ..... 26

6.1.5. Mode d'évacuation des dechets ..... 27
6.1.6. Arrêt sur la production des dechets ..... 28
6.1.7. Mode d'évacuation des eaux usées ..... 29
6.2. Urbanisation ..... 30
AXE 2 : LE SOCIAL : PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIAUX ..... 32
1. Pauvreté et indice de développement local ..... 33
2. Education & formation ..... 35
2.1. Alphabétisation ..... 35
2.1.1. Taux d'analphabétisme global ..... 35
2.1.2. Taux d'analphabétisme par tranches d'âge ..... 36
2.2. Scolarisation ..... 37
2.2.1. Flux intra et inter cycles ..... 38
2.2.2. Population selon le niveau d'étude ..... 39
2.3. Formation professionnelle ..... 39
2.3.1. Les inscrits de la formation diplomante ..... 40
2.3.2. Institut specialisé des arts traditionnels ouarzazate(ISAT) ..... 40
3. Santé ..... 42
3.1. Infrastructures sanitaires ..... 42
3.2. Ressources humaines ..... 44
4. Emploi ..... 46
4.1. Taux d'activité et de chômage ..... 46
4.2. Offre et demande de l'emploi ..... 47
5. Jeunesse et sport ..... 48
6. Patrimoine et culture ..... 51
6.1. Patrimoine immatériel ..... 51
6.2. Le classement en patrimoine ..... 51
AXE3 : L'ECONOMIE : PRINCIPAUX SECTEURS PRODUCTIFS ..... 54
1. Agriculture ..... 55
1.1. Superficie agricole cultivée ..... 55
1.1.1. Production des principales céréales ..... 55
1.1.2. Production des principales légumineuses et maraichages ..... 56
1.1.3. L'arboriculture fruitière ..... 57

1.1.4. Le safran ..... 58
1.2. Élevage ..... 58
1.2.1. Productions ..... 59
1.2.2. Parcours ..... 60
1.3. Organisations professionnelles agricoles ..... 60
1.3.1. Coopératives agricoles ..... 60
1.3.2. Associations des usagers des eaux agricoles ..... 61
1.3.3. Groupements d'interêt économique ..... 61
1.3.4. Valorisation des produits agricoles ..... 61
1.4. Forêt ..... 62
2. Industrie & commerce ..... 63
2.1. Industrie ..... 63
2.2. Commerce ..... 64
3. Artisanat ..... 66
3.1. Artisanat de service et d'art ..... 66
3.2. Coopératives et associations de l'artisanat ..... 68
4. Tourisme ..... 69
4.1. Capacité d'accueil ..... 69
4.2. Nuitées touristiques ..... 70
5. Industrie cinématographique ..... 71
6. Mines et énergie ..... 73
6.1. Mines ..... 73
6.1.1. Substances exploitées ..... 74
6.1.2. Production minière ..... 74
6.2. Energie ..... 75
6.2.1. Energie renouvelable ..... 76
6.2.2. Stations-service et dépôts de gaz ..... 77
7. Banques ..... 77
8. Dynamique de l'investissement et promotion de l'entrepreneuriat ..... 78
8.1. Dynamique de l'investissement ..... 78
8.2. Promotion de l'entrepreneuriat dans la province ..... 81
8.2.1. Le ciblage ..... 81

8.2.2. L'entreprenariat local....81
8.2.3. Essaimage d'un entrepreneuriat structuré....82
**AXE 4 : L'ATTRACTIVITE ET L'INVESTISSEMENT....83**
1. Profil de la province et indicateurs sociaux....85
2. Les atouts phares de la province....86
3. Pistes et leviers d'action....92
3.1. Les conditions cadres de l'attractivité territoriale....92
3.2. Les facteurs directs de l'attractivité des investissements....93
4. Le développement des économies et des écosystèmes....93
4.1. Quatre économies....93
4.2. Quatre écosystèmes....95

# LISTE DES TABLEAUX


**TABLEAU 1 :** DECOUPAGE ADMINISTRATIF PROVINCIAL ..... 5
**TABLEAU 2 :** RESEAU ROUTIER PROVINCIAL PAR SECTIONS ..... 12
**TABLEAU 3 :** USAGERS ET VENTES (EN KWH) DE L'ENERGIE DANS LA PROVINCE ..... 15
**TABLEAU 4 :** ACTIVITE DE L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE-BRANCHE EAU ..... 15
**TABLEAU 5 :** POPULATION DE LA PROVINCE PAR MILIEU DE RESIDENCE ..... 17
**TABLEAU 6 :** POPULATION PAR SEGMENTS D'AGE ET SEXE ..... 19
**TABLEAU 7 :** NOMBRE DE MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE ..... 21
**TABLEAU 8 :** PROJECTIONS DE LA POPULATION DE LA PROVINCE 2014-2024 ..... 22
**TABLEAU 9:** SITUATION DE LA COUVERTURE EN DOCUMENTS D'URBANISME JUSQU'A DECEMBRE 2022 ..... 23
**TABLEAU 10 :** TYPOLOGIE DE LOGEMENTS AU NIVEAU PROVINCIAL ..... 25
**TABLEAU 11 :** REPARTITION DES MENAGES (%) SELON LE STATUT D'OCCUPATION ..... 26
**TABLEAU 12 :** QUANTITE DE DECHETS (EN TONNES) SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ..... 28
**TABLEAU 13 :** COMPOSITION DES DECHETS AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE OUARZAZATE ..... 29
**TABLEAU 14 :** BILAN PROVINCIAL DE L'ETUDE DE DOSSIERS DE CONSTRUCTION ..... 30
**TABLEAU 15 :** TAUX D'ANALPHABETISME (%) DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET LUS ..... 35
**TABLEAU 16 :** TAUX D'ANALPHABETISME (EN %) DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'AGE ..... 36
**TABLEAU 17 :** TAUX DE SCOLARISATION (%) PAR TRANCHES SPECIFIQUES ..... 37
**TABLEAU 18 :** TAUX DE FLUX (%) INTRA ET INTER CYCLES ..... 38
**TABLEAU 19 :** REPARTITION DE LA POPULATION (%) SELON LE NIVEAU D'ETUDE ..... 39
**TABLEAU 20 :** ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LA FORMATION DIPLOMANTE ..... 40
**TABLEAU 21:** NOMBRE DES INSCRITS A L'ISAT (2022-2023) ..... 41
**TABLEAU 22 :** ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTE PRIMAIRES ..... 42
**TABLEAU 23 :** ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ..... 43
**TABLEAU 24 :** ETABLISSEMENTS DE LA DELEGATION PROVINCIALE ..... 44
**TABLEAU 25 :** TAUX D'ACTIVITE ET DE CHOMAGE DE LA PROVINCE ..... 46
**TABLEAU 26 :** BALANCE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE D'EMPLOI ..... 47
**TABLEAU 27 :** INFRASTRUCTURE DE LA JEUNESSE ET NOMBRE DE BENEFICIAIRES, 2022 ..... 48
**TABLEAU 28:** INFRASTRUCTURES DE LA JEUNESSE, 2022 ..... 49
**TABLEAU 29:** INFRASTRUCTURES SPORTIVES ..... 50
**TABLEAU 30 :** SUPERFICIE AGRICOLE (EN HA) ..... 55
**TABLEAU 31 :** SUPERFICIE ET PRODUCTION DES CULTURES CEREALIERES (MOYENNE DES 5 DERNIERES ANNEES) ..... 55
**TABLEAU 32 :** SUPERFICIE ET PRODUCTION MOYENNES DES 5 DERNIERES CAMPAGNES AGRICOLES DES CULTURES MARAICHERES ET DES LEGUMINEUSES ..... 56

**TABLEAU 33 :** EFFECTIF ET PRODUCTION (EN TONNES) DES CULTURES ARBORICOLES.....57
**TABLEAU 34 :** REPARTITION DES COOPERATIVES AGRICOLES SELON L'OBJECTIF .....60
**TABLEAU 35 :** SUPERFICIES DES ESSENCES FORESTIERES NATURELLES.....62
**TABLEAU 36 :** PRINCIPALES GRANDEURS ECONOMIQUES PROVINCIALES (EN MILLIERS DE DHS) .63
**TABLEAU 37 :** TISSU COMMERCIAL PROVINCIAL .....64
**TABLEAU 38 :** VENTILATION DE L'ARTISANAT DE SERVICE SELON LES PRINCIPAUX METIERS .....66
**TABLEAU 39 :** VENTILATION DE L'ARTISANAT D'ART ET DE PRODUCTION.....67
**TABLEAU 40 :** CAPACITE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES .....69
**TABLEAU 41 :** NUITEES DANS LES HOTELS CLASSES PAR TYPE DE TOURISTES.....70
**TABLEAU 42 :** REALISATIONS EN TOURNAGES CINEMATOGRAPHIQUES ET BUDGETS INVESTIS.....72
**TABLEAU 43 :** SUBSTANCES ET LIEUX D'EXPLOITATION.....74
**TABLEAU 44 :** PRODUCTION MINIERE (T) DANS LA PROVINCE.....75
**TABLEAU 45 :** POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE ET LONGUEUR DU RESEAU.....76
**TABLEAU 46 :** INVENTAIRE DES STATIONS-SERVICE ET DEPOTS DE GAZ DE BUTANE.....77
**TABLEAU 47** : IMPLANTATION BANCAIRE PROVINCIALE .....78
**TABLEAU 48 :** SECTEURS D'ACTIVITES DES ENTREPRISES CREES EN 2021 .....78
**TABLEAU 49 :** SERIE DES DOSSIERS D'INVESTISSEMENT 2019/2021.....80

# LISTE DES FIGURES


FIGURE 1 : REGION DRAA-TAFILALET ..... 4
FIGURE 2 : COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA PROVINCE DE OUARZAZATE ..... 6
FIGURE 3 : UNITES STRUCTURALES DU PAYSAGE DE LA PROVINCE ..... 7
FIGURE 4 : ETAGES BIOCLIMATIQUES DU PAYSAGE DE LA PROVINCE ..... 8
FIGURE 5 : RESEAU HYDROGRAPHIQUE PROVINCIAL ..... 10
FIGURE 6 : RESSOURCES EN EAUX SUPERFICIELLES ..... 11
FIGURE 7 : IMMATRICULATION DES VEHICULES MOTORISES DE LA PROVINCE ..... 13
FIGURE 8 : EVOLUTION DE LA POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE 2004/2014 ..... 16
FIGURE 9 : TAUX D'URBANISATION AUX NIVEAUX PROVINCIAL, REGIONAL, ET NATIONAL 2004/2014 ..... 18
FIGURE 10 : PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PROVINCIALE ..... 20
FIGURE 11 : GRAPHE DES PROJECTIONS DE LA POPULATION PROVINCIALE 2014/2024 ..... 22
FIGURE 12 : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR PIECE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ..... 24
FIGURE 13 : REPARTITION (%) DES MENAGES, PAR MILIEU, SELON LE MODE DE COMBUSTIBLES .27
FIGURE 14 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR MILIEU SELON LE MODE D'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS ..... 27
FIGURE 15 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES .29
FIGURE 16 : DISTRIBUTION DES PROJETS DE L'URBANISATION APPROUVES PAR NATURE ..... 31
FIGURE 17 : TAUX DE PAUVRETE GLOBAL PROVINCIAL, REGIONAL, ET NATIONAL ..... 33
FIGURE 18 : DECOMPOSITION DE LA PAUVRETE (EN%) PAR SOURCE DE PRIVATION ..... 34
FIGURE 19 : PERSONNEL PARAMEDICAL PAR GRADE ..... 45
FIGURE 20 : INSCRITS ANAPEC SELON LE NIVEAU D'ETUDE ..... 48
FIGURE 21 : COOPERATIVES DE L'ARTISANAT SELON LES ADHERENTS ET LE CAPITAL LIBERE ..... 68
FIGURE 22 : ORGANISATION DE L'ACTIVITE MINIERE DANS LA PROVINCE ..... 73
FIGURE 23 : DOSSIERS D'INVESTISSEMENT 2019/2021 ..... 80

# Liste des abréviations

| | |
|---|---|
| ANAPEC | Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences |
| ANCFCC | Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de Cartographie |
| AREF | Académie Régionale d'Education et de Formation |
| AUEA | Associations des Usagers des Eaux Agricoles |
| CA | Chiffre d'affaires |
| CERED | Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques |
| CRI Drâa-Tafilalet | Centre Régional d'Investissement de Drâa-Tafilalet |
| CRSR | Centre de Référence en Santé Reproductive |
| CRUI | Commission Régionale Unifiée d'Investissement |
| CSMD | Commission Spéciale sur le Modèle de Développement |
| FDA | Fonds de Développement Agricole |
| GH | Grande Hydraulique |
| HCP | Haut-Commissariat au Plan |
| IDH | Indicateur de Développement Humain |
| IDL | Indice de Développement Local |
| MDH | Dirhams Marocains |
| MIC | Ministère de l'Industrie et du Commerce |
| MRE | Marocains Résident à l'Etranger |
| MTEDD | Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable |
| OFPPT | Office de Formation Professionnelle et de Promotion du Travail |
| OMPIC | Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale |
| ONEE | Office National de l'Eau et de l'Electricité |
| ONICL | Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses |
| PMH | Petite et Moyenne Hydraulique |
| PDPGDMA | Plan Directeur Provincial de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés |
| PME | Petite et Moyenne Entreprise |
| PMV | Plan Maroc Vert |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| RNA | Registre National de l'Agriculture |
| SAU | Superficie Agricole Utile |
| TAAM | Taux d'accroissement annuel moyen |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |

# Introduction

Vulgariser les atouts d'un territoire auprès de différentes cibles (investisseurs, décideurs, touristes, chercheurs, étudiants, etc.) passe inévitablement par le partage, à grande échelle via différents supports et canaux de communication, de l'information fiable, actualisée et validée officiellement par l'écosystème. La course à l'attractivité, oblige les territoires à se faire connaitre et promouvoir leurs atouts dont la monographie constitue un moyen basique parmi d'autres permettant la réalisation de cet objectif.

Dans ce cadre, le Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet, en collaboration avec la Province a fait appel à une expertise externe pour l'élaboration de la monographie de celle-ci. Il s'agit d'un bon livret présentant une information utile portant sur les différents aspects allant du cadre physique jusqu'aux secteurs productifs en passant par la démographie, les aspects sociaux et les repères d'attractivité pour l'investissement.

Cette DATA, constituée de différentes bases de données mettant en exergue les principaux indicateurs de la province notamment socio-économiques, a été élaborée en parfaite concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Dans ce processus, sont impliqués différents départements et organismes producteurs de l'information publique (environnementale, démographique, sociale et économique).

La présente monographie est structurée autour de quatre axes complémentaires dans lesquels sont utilisés différents outils et supports pédagogiques exprimés sous forme de tableaux statistiques avec des indicateurs appropriés, des figures, des graphiques et cartes, des schémas, des photos thématiques et des encadrés contenant des informations spécifiques.

**Premier axe,** traite le territoire et la démographie qui englobe le découpage administratif, délimitation géographique, le cadre physique et milieu naturel,

le transport routier, l'énergie et l'eau, la population et la démographie et enfin l'habitat et l'urbanisation.

**Deuxième axe** évoque le social à travers la présentation des principaux indicateurs sociaux en relation avec la pauvreté et l'Indice de Développement Local, l'éducation et la formation, la santé, l'emploi, la jeunesse et sport, le patrimoine culturel, etc.

**Troisième axe** est consacré à l'économie et principaux secteurs productifs notamment les secteurs phares de la province (l'agriculture, le tourisme, l'énergie et mines, l'artisanat, l'industrie et le commerce, les banques, etc.).

**Quatrième axe** est dédié à la présentation récapitulative du profil de la province, d'une part et les principales potentialités susceptibles d'être la force de l'attractivité pour finir avec les conditions cadres et spécifiques ainsi que les leviers d'une attractivité soutenue du territoire.

# AXE 1 : LE TERRITOIRE : DELIMITATION, CADRE PHYSIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

# 1. Découpage administratif et délimitation géographique

Figure 1 : Région Drâa-Tafilalet

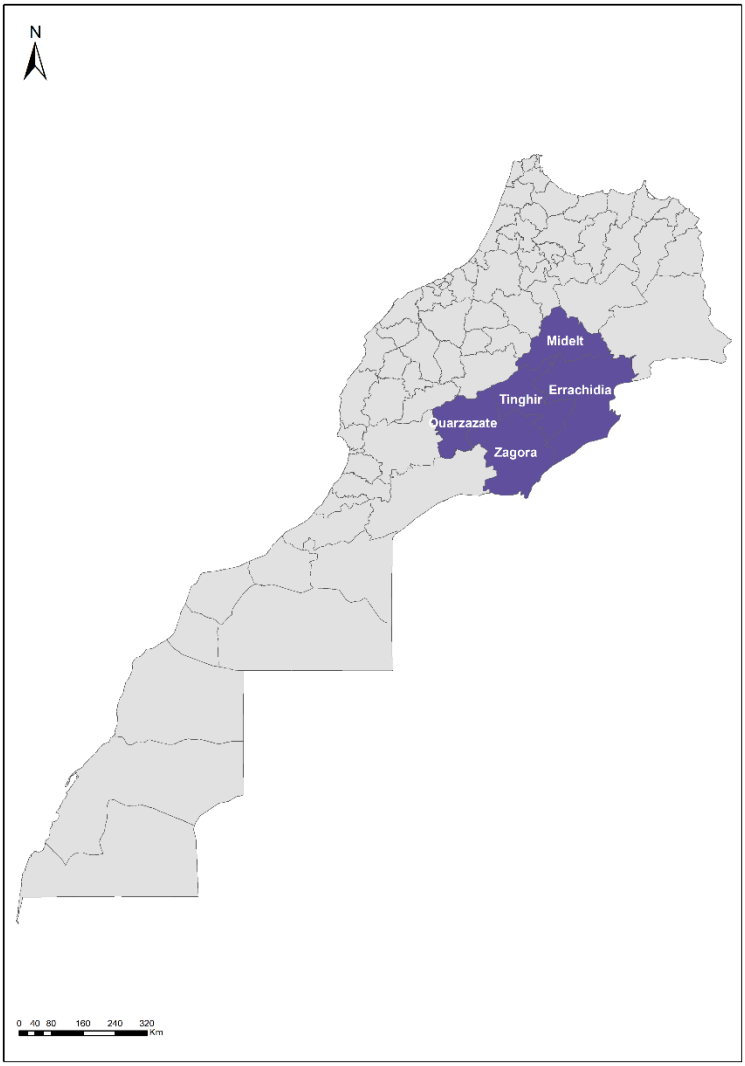


Source : Carte compilée par Compétences Conseil

La province de Ouarzazate, créée le 20 mars 1956, s'étend sur une superficie de 12 464 km², ce qui représente 14 % de l'ensemble du territoire régional.

La province fait partie de la région de Drâa-Tafilalet selon le dernier découpage régional de 2015 et géographiquement limitée par :

- Au nord par la province d'El Haouz et la province d'Azilal,
- A l'est par la province de Tinghir,
- Au sud par la province de Zagora,
- Au sud-Ouest par la province de Tata,
- A l'ouest par la province de Taroudant.

Tableau 1 : **Découpage administratif provincial**

| Pachalik/Cercle | Caïdats | Collectivités territoriales |
|---|---|---|
| **Pachalik Ouarzazate** | | Ouarzazate (Mun) |
| **Pachalik Taznakhte** | | Taznakhte (Mun) |
| **Cercle d'Amerzgane** | Amerzgane | Amerzgane |
| | | Ait Zineb |
| | Ighrem N'Ougdal | Ighrem N'Ougdal |
| | | Tidli |
| | Ouisselsate | Iznaguen |
| | | Khouzama |
| | | Siroua |
| | | Ouisselsate |
| | Telouet | Telouet |
| **Cercle Ouarzazate** | Caïdat Ahl Ouarzazate | Tarmigt |
| | Skoura | SkouraAhl El Oust |
| | | Idelsane |
| | Imeghran | Toundoute |
| | | Ghassate |
| | | Imi N'Oulaoune |

Source : **Annuaire statistique 2019**

La province de Ouarzazate, comme présentée ci-dessus, compte 17 collectivités territoriales relevant administrativement de 2 pachaliks, 2 cercles et 7 caïdats.

Figure 2 : Collectivités territoriales de la province de Ouarzazate

Source : Carte compilée par Compétences Conseil

## 2. Cadre physique et milieu naturel

### 2.1. Unités structurales

Le relief de la province est caractérisé par la présence des chaînes montagneuses qui dominent une bonne partie de sa superficie. Ces chaînes englobent une partie du Haut Atlas, et une autre relevant de l'Anti-Atlas.

Tenant compte de l'ensemble des facteurs géographiques, et édapho-climatiques de la Province ; on distingue essentiellement 3 grandes unités structurales : La zone de moyenne montagne (65%), la plaine saharienne (22%), la zone de haute montagne (13,1%). Le massif du Saghro ne couvre que 0,01% du territoire.

Figure 3 : Unités structurales du paysage de la province

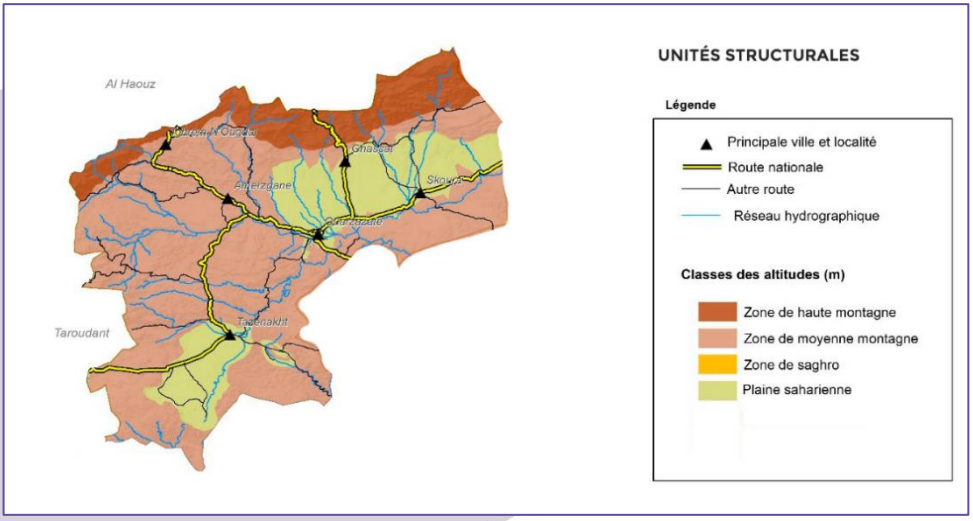


Source : Carte compilée par Compétences Conseil

## 2.2. Climat

Outre tous les indicateurs qui nous renseignent sur le climat, notamment la répartition intra et inter annuelles des températures, des précipitations, des vents, de l'humidité ; la province est caractérisée par d'importantes variations de pluviométrie et de température.

Elle est soumise à des conditions géo climatiques très spécifiques qui permettent de distinguer quatre zones agro écologiques à savoir :

- La haute montagne (plus de 3 000 m d'altitude) ;
- La moyenne montagne (plus de 2 500 m d'altitude) ;
- Les plaines et plateaux (1 200 m) ;
- La chaîne du Saghro (2 000 - 2 600m).

La moyenne annuelle des précipitations, en année considérée normale, est de l'ordre de 109 mm à Ouarzazate. La carte des étages bioclimatiques, ci-dessous, résume la situation de la province.

Figure 4 : Etages bioclimatiques du paysage de la province

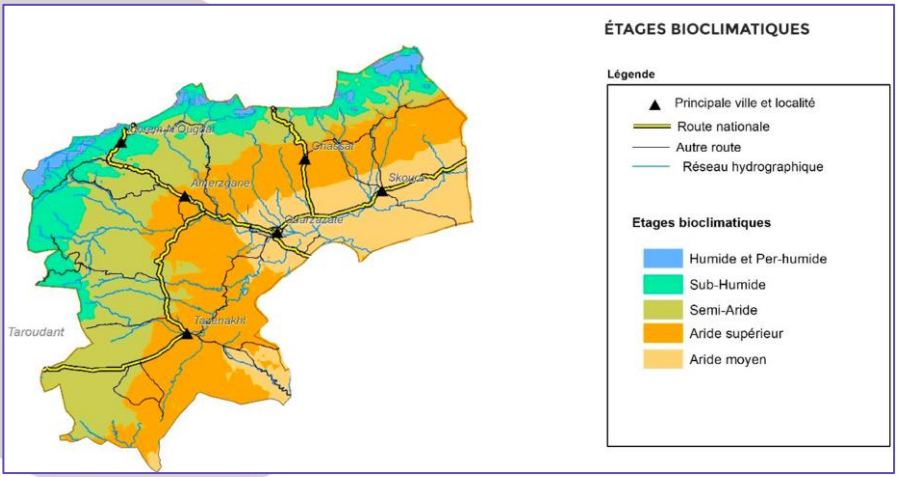


Source : Carte compilée par Compétences Conseil

## 2.3. Ressources en eau

En matière d'encadrement et de suivi des ressources en eau, la province relève de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique de Drâa Oued Noun. En effet, la province de Ouarzazate est caractérisée par un climat semi-aride avec des précipitations irrégulières, soit une moyenne annuelle de 109 mm.

Pour une meilleure connaissance des potentialités hydrauliques superficielles, l'Agence du Bassin de l'Hydraulique a équipé le réseau hydrographique de la province par plusieurs stations d'observation et de contrôle dont 9 stations principales, 4 simplifiées et 44 points de jaugeage répartis sur l'ensemble des cours d'eau de la province. A cela s'ajoutent 10 stations météorologiques, 7 pluviométriques et 7 stations d'annonce de crues.

### 2.3.1. Eaux superficielles

Le réseau hydrographique de la province est formé des oueds Dades, Ouarzazate et Ait Douchen et ses affluents (El Maleh, Imini, Iriri, M'Ggoun et Izerki). Ces derniers oueds et leurs ramifications forment le bassin supérieur du Drâa dont la superficie est de 15 170 km$^2$.

Les ressources en eaux souterraines sont la source principale d'eau potable pour la quasi-totalité de la population. La nappe phréatique s'est constituée de sous écoulements d'oueds, formant des nappes alluviales (Ouarzazate, Tikerte, Taznakhte, Skoura, Dades et Ait Douchene).

Par ailleurs, la Province de Ouarzazate dispose d'un réseau hydrographique riche, composé de plusieurs Oueds (Ouarzazate, Dades, Ait Douchen…) et leurs affluents, formant le bassin du Haut Drâa d'une superficie de 15 170 km$^2$ et dont le volume des apports d'eau annuels s'élève à 365 Mm$^3$.

### 2.3.2. Eaux souterraines

La principale zone aquifère est celle du bassin de Ouarzazate. Elle est alimentée par les infiltrations qui se produisent dans le Haut Atlas et dans les zones de piémont.

Les ressources traditionnellement utilisées dans ces zones sont constituées par les sous écoulements des oueds formant des nappes localisées de faibles épaisseurs, inférieures à 10 ml et de potentialités limitées. Les débits ponctuels sont de l'ordre de 6 litres /seconde avec une bonne qualité chimique à l'exception de l'oued Mellah dont la qualité de concentration saline qui s'élève à 7 grammes /litre.

Les prospections réalisées ont permis d'identifier plusieurs niveaux aquifères de profondeur moyenne entre 75 et 100 m. Les études effectuées ont démontré des ressources renouvelables avec des réserves de faible à moyenne importance.

La figure ci-après résume le réseau hydrographique de la province :

Figure 5 : Réseau hydrographique provincial

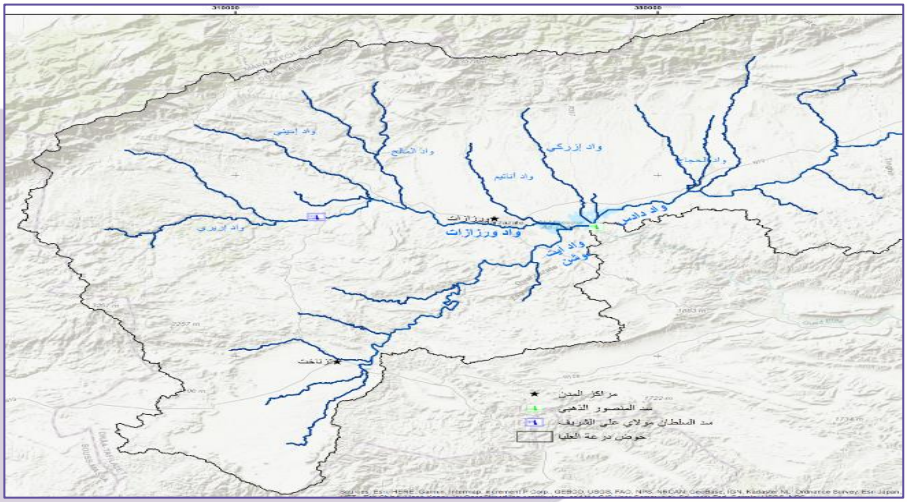


Source : Agence de Bassin Hydraulique Guelmim Oued Noun

### 2.3.3. Ouvrages hydrauliques

Le patrimoine de la province en ouvrages hydrauliques compte deux grands barrages, avec une capacité potentielle de 700 Mm 3. Le volume d'eau

stocké dans les barrages dépend de la pluviométrie annuelle. Pour l'année 2019, elle s'élève à 4 824 252 m³[1].

Les barrages de petites tailles sont ceux de Taghdoute, dont la capacité est de 3 Mm³, envasé à 85% et celui de Tazgua, prévu pour l'achèvement fin 2022.

Au total, le bassin Haut Drâa abrite les deux grands barrages Mansour Eddahbi (1972) et Sultan Moulay Ali Chérif (2013) qui constituent la principale source d'eau superficielle. Et couvre largement les besoins en eau potable de Ouarzazate.

Figure 6 : **Ressources en eaux superficielles**

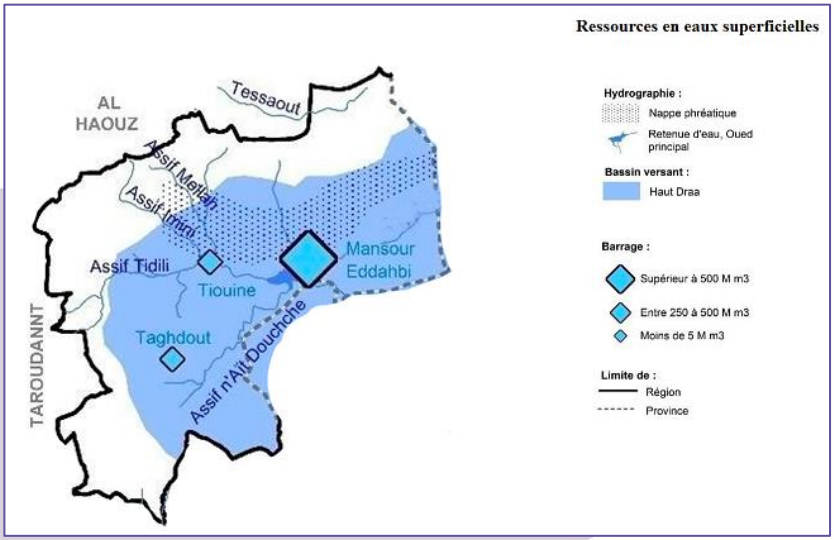


Source : **Carte compilée par Compétences Conseil**

[1]Annuaire statistique du Maroc, édition 2021.

## 3. Transport routier et aérien

### 3.1. Le réseau routier

La province est sillonnée par 960 Km de routes linéaires. Cette distance est composée de 37% de routes nationales. Il s'agit des trois routes : N9 (112 ,47 Km) reliant Mohammedia, et M'Hamid, la N10 (183,9 Km), entre Agadir et Bouârfa, et la N23 (57Km), entre Ouarzazate et Bouznika.

Les routes régionales sont au nombre de quatre et constituent 17% de routes régionales (353,4 Km) : la R108 (37 Km), depuis Taznakhte jusqu'à Tazarine, la R110 (63 Km), entre Anzal et Tafngoulet, la R111 (31,9 Km) qui relie Taznakhte et FoumZguid, et la R112 (36 Km) entre Agouim, et Taliouine.
Les 46% restant sont des routes provinciales dont les points kilométriques d'origine et d'extrémité rentrent dans l'étendue de la province, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Réseau routier provincial par sections

| Route | Itinéraire | Coordonnées | | Longueur (Km) |
|---|---|---|---|---|
| | | Départ | Arrivée | |
| 1501 | Asdif – Targa | 0 | 34,7 | 34,7 |
| 1502 | Skoura - KelaaMgouna par Ait Toumert | 0 | 67 | 67 |
| 1503 | Zenaga d'Agoudim – Issil | 0 | 36 | 36 |
| 1505 | Tiouiene – Amerzgane | 0 | 12,1 | 12,1 |
| 1506 | Telouat - Tabouraht par Tamdakht | 0 | 75,85 | 75,85 |
| 1507 | Taznakht - Tarmigt par Taguenzalte | 0 | 60 | 60 |
| EX R307 | Ghessat – Skoura | 0 | 38 | 38 |
| 1512 | Imini - Sour par Boutazoult | 0 | 57 | 57 |
| 1513 | Accès au site du Barage Mansour Eddahbi | 0 | 11,4 | 11,4 |
| 1514 | Skoura – Bouskour | 0 | 35 | 35 |
| 1516 | Tifoultout – Tabount | 0 | 11,245 | 11,245 |
| Total | | | | 438,295 |

Source : Service d'équipement provincial, 2021

Les 438 Km des routes provinciales, concernent alors 11 destinations, la plus éloignée se trouve à presque 76 Km et la plus approchée est à 11 Km. Ce type de routes est important, et nécessite un effort permanent en matière d'entretien.

Par conséquent à ce réseau linéaire, la province se trouve largement desservie par une infrastructure routière reliant entre les différentes villes de transport routier public surtout entre les villes. Le transport par taxis reste le plus important par rapport aux autres modes offerts, suivi par le transport via des autocars.

## 3.2. L'immatriculation du parc automobile

Les véhicules motorisés dans les centres d'immatriculation concernent les véhicules utilitaires (31.9%), les véhicules de tourisme (53,8%), et les motocyclettes (14.3%), la figure ci-après représente ces statistiques au titre de 2021. Quant aux détenteurs de permis de conduire, 5 712 permis sont délivrés en 2021.

Figure 7 : Immatriculation des véhicules motorisés de la province

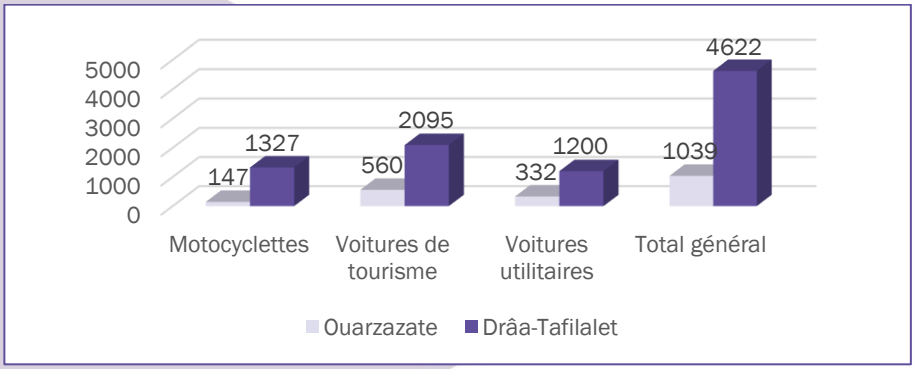


Source : Annuaire statistique du Maroc, 2022

### 3.3. Transport aérien

La province dispose de l'aéroport international de Ouarzazate situé à la ville même. Il est construit sur une superficie de 3 200m².

Le mouvement des avions au niveau de l'aéroport de Ouarzazate, au titre de l'année 2021, a enregistré 1 056 vols dont 62% du total revient au trafic commercial. Dans l'absolu, ce mouvement aérien a concerné 37 077 passagers, dont 94% sont répertoriés dans la rubrique du trafic commercial. Les effectifs correspondants sont déclinés en tant que des arrivées (47%), des départs (46%), ou des transits (6%). (Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc, année 2021)

## 4. Eau et électricité

### 4.1. Usagers et vente de l'énergie électrique

La vente d'énergie électrique dans la province de Ouarzazate, au titre de l'année 2021, s'élève à 210 157 216 KWh, le niveau de tension de cette énergie est 47% comme basse tension et 53% de tension moyenne.

Quant à la consommation de différents usagers, le tableau ci-après en présente les chiffres clés.

Tableau 3 : Usagers et ventes (en KWH) de l'énergie dans la province

| Année 2021 | Domestique | Administratif | Eclairage Public | FM Industrielle | FM Agricole |
|---|---|---|---|---|---|
| Usagers | 73 945 | 885 | 613 | 312 | 434 |
| Vente (KWH) | 70 748 752 | 3 886 643 | 6 681 395 | 1 056 577 | 1 672 716 |

F.M : Force Motrice

Source : Direction Provinciale du Département de la Transition Energétique

90% des ventes de l'énergie concerne les ménages et les patentés. On constate aussi que la moyenne de consommation d'une administration est 5 fois la consommation d'un ménage par contre l'éclairage public est équivalent, en moyenne, à la consommation de 11 ménages.

Au demeurant, la force motrice agricole présente 61% de l'ensemble des forces motrices et dépasse celle utilisée dans le secteur industriel (39%).

## 4.2. Production et consommation de l'eau potable

Au préalable, L'Office National de l'Eau et de l'Electricité – Branche eau est le seul opérateur dans le domaine. En 2021, sa production en eau potable, au niveau provincial, était de 7 347 mille m³, soit 20 % de la production régionale.

Tableau 4 : Activité de L'Office National de l'Eau et de l'Electricité-Branche eau

| | Nombre d'abonnés consommation | Ventes (milliers de m³) | | Production (en10³ m³) |
|---|---|---|---|---|
| | | Aux abonnés consommation | Aux régies | |
| Ouarzazate | 35 226 | 4 738 | - | 7 347 |
| Drâa-Tafilalet | 218 907 | 23 987 | - | 37 213 |
| Province/ région (%) | 16% | 20% | - | 20% |

Source : Annuaire statistique du Maroc 2021

Ces statistiques montrent que la part de vente aux abonnés de l'ONEE constitue 1,5 fois le total de la production. Une marge entre la vente et la production est toujours effective. La persévérance de cette performance n'est qu'un avantage à perdurer. En rapportant le nombre d'abonnés à la consommation correspondante, chaque abonné consomme une moyenne annuelle de 109 576 litres d'eau.

## 5. Population et démographie

L'analyse de l'aspect démographique de la population et de ses caractéristiques socio-économiques demeure une condition sin qua non pour l'orientation des politiques territoriales publiques, à moyen et à long termes, quant aux perspectives sectorielles. A cet effet, nous approchons ci-après des aspects liés à la démographie de la population sur la base des données des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH).

### 5.1. Evolution de la population

Figure 8 : Evolution de la population légale de la province 2004/2014

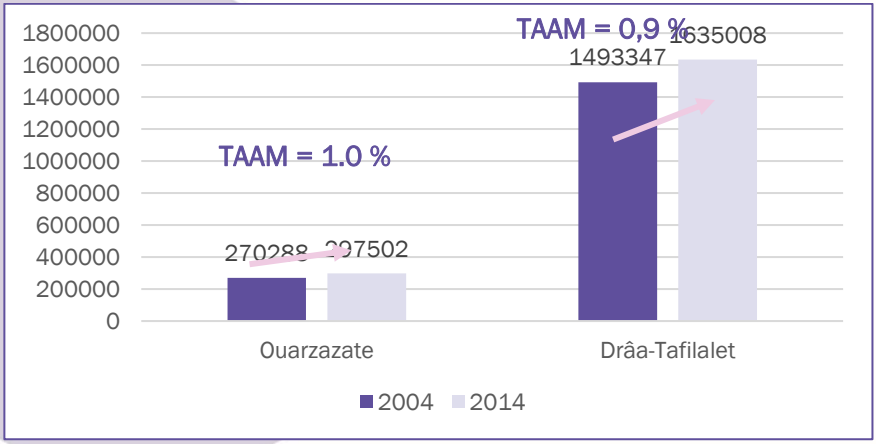


Source : Données de base HCP, RGPH 2004 et 2014

Le Taux d'Accroissement Annuel Moyen (TAAM) résume toute la période inter censitaire des deux RGHP 2014 et 2014 de la province qui demeure favorisée de 0,1% par rapport au rythme de la région. Il s'agit en effet d'un taux qui résume toute la période, et peut inciter à faire des enquêtes spécifiques pour appréhender en détail les aspects démographiques explicatifs tels que la migration, la natalité, etc.

Aux niveaux des milieux, le milieu rural a connu un accroissement global de 0,12% entre les deux recensements pour se stabiliser à 183 750 habitants.

Le milieu urbain a connu une croissance importante, sa population, entre les deux recensements, a augmenté de 31%, et s'est stabilisée à 113 750 habitants. Cette croissance dépasse alors celle enregistrée dans le milieu rural.

En principe, l'accroissement démographique de la population urbaine pourrait être expliqué, en plus du solde naturel (naissances ôtées des décès), par l'exode rural, par l'extension du schéma directeur de l'aménagement, et de l'urbanisme des villes, et également par l'émergence de nouveaux centres urbains.

## 5.2. Population par milieu de résidence

Le tableau ci-après présente la répartition de la population de la province selon le milieu de résidence :

Tableau 5 : Population de la province par milieu de résidence

| Ouarzazate | | | Drâa-Tafilalet | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Urbain | Rural | Total | Urbain | Rural | Total |
| 113 752 | 183 750 | 297 502 | 560 738 | 1 074 270 | 1 635 008 |

Source : RGHP, 2014

Les statistiques ci-dessus laissent voir un ensemble de constatations, entre autres :

- La population totale de la province qui représente 18% de la population régionale ;
- Le poids de la population rurale qui est de 62% de la population totale de la province. Il est 4% au-dessous de même indicateur régional.

Au fait, la région et la province continuent d'avoir un caractère rural par rapport à la moyenne nationale.

- Le taux d'urbanisation au niveau de la province est alors de 38%. Son évolution est illustrée, ci-dessous par, le graphe suivant :

Figure 9 : Taux d'urbanisation aux niveaux provincial, régional, et national 2004/2014

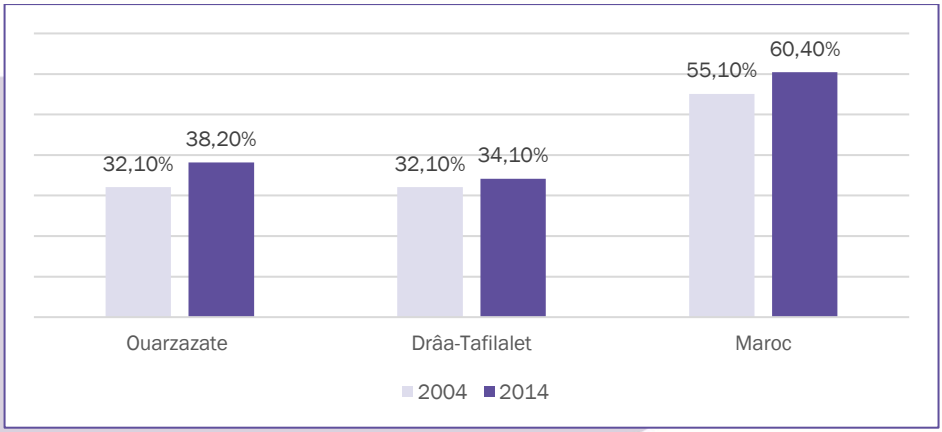


Source : RGHP, 2004 et 2014

En résumé, le taux d'urbanisation a gagné entre les deux RGPH : 6,1 %, 2%, et 5,3%, respectivement pour les niveaux provincial, régional, et national. De ce fait, la cadence d'urbanisation dans la province est considérée plus accélérée par rapport à l'ensemble de la région, et eu égard à tout le pays.

La densité de la province est de 23,9 hab./km², avec une superficie de 12 464 km², soit 14% de la superficie régionale. Cette dernière est habitée par 18,4 hab./km² (88 836km²). Enfin la densité de la population marocaine est de 47.6 hab./km².

A cet égard, la densité de la population de la province est supérieure à celle de la région de 1,3 fois, et largement inférieure à la densité moyenne du Royaume qui est presque égale au double de celle de la province.

## 5.3. Structure par âge et sexe de la population

La population âgée entre 0 et 4 ans est la plus fréquente au niveau de la province avec un pourcentage de 10.9%, suivie des groupes d'âge entre 5 et 9 ans, et 15 et 19 ans avec un taux commun de 9.8%. Ces taux précédents cumulés atteignent 30% du total de la population.

Avec l'espérance de vie qui s'améliore, la population âgée de 70 ans et plus, est de 4%. A signaler que la population masculine, au niveau de la province de Ouarzazate, constitue 47,9% contre 52.1% pour la population féminine.

Ci-après des statistiques et pyramide des âges relatant ces observations :

Tableau 6 : Population par segments d'âge et sexe

| Groupes d'âges | Effectifs | | | Fréquences |
|---|---|---|---|---|
| | Masculin | Féminin | Total | |
| 00-04 | 16 476 | 15 873 | 32 349 | 10.9 |
| 05-09 | 14 564 | 14 277 | 28 841 | 9.8 |
| 10-14 | 14 363 | 13 702 | 28 065 | 9.5 |
| 15-19 | 13 845 | 15 038 | 28 883 | 9.8 |
| 20-24 | 12 526 | 15 008 | 27 534 | 9.3 |
| 25-29 | 10 839 | 13 611 | 24 450 | 8.3 |
| 30-34 | 10 244 | 12 478 | 22 722 | 7.7 |
| 35-39 | 8 780 | 10 746 | 19 526 | 6.6 |
| 40-44 | 7 901 | 9 296 | 17 197 | 5.8 |

| Groupes d'âges | Effectifs | | | Fréquences |
|---|---|---|---|---|
| | Masculin | Féminin | Total | |
| 45-49 | 6 604 | 7 533 | 14 137 | 4.8 |
| 50-54 | 6 192 | 6 964 | 13 156 | 4.5 |
| 55-59 | 5 783 | 5 518 | 11 301 | 3.8 |
| 60-64 | 4 921 | 4 645 | 9 566 | 3.2 |
| 65-69 | 2 856 | 3 024 | 5 880 | 2 |
| 70-74 | 2 312 | 2 462 | 4 774 | 1.6 |
| 75 et plus | 3 511 | 3 729 | 7 240 | 2.4 |
| **Total** | **141 717** | **153 905** | **295 622** | **100** |

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Figure 10 : Pyramide des âges de la population provinciale

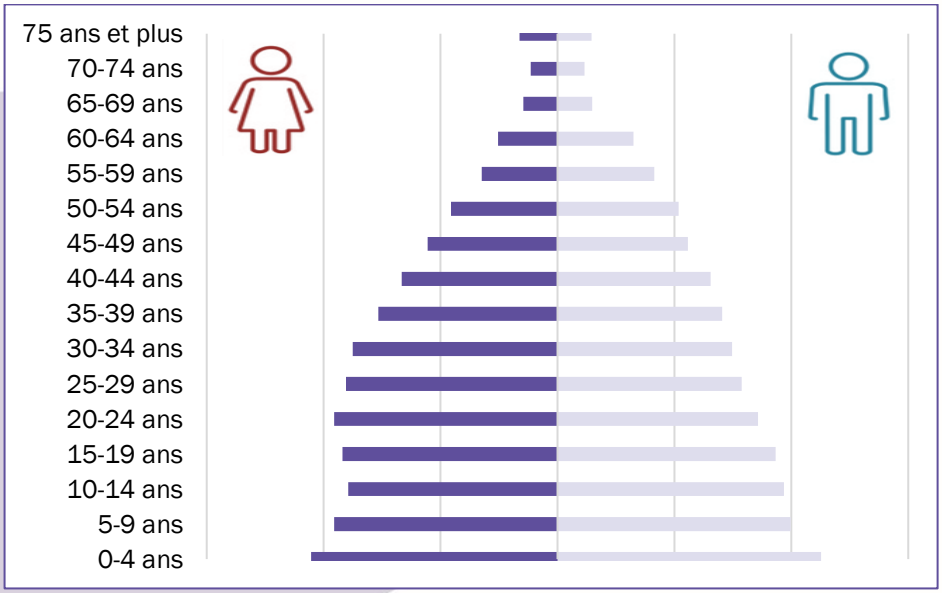


Source : HCP, RGPH 2014

## 5.4. Ménages

Tableau 7 : Nombre de ménages par milieu de résidence

| | 2004 | | | 2014 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Urbain | Rural | Total | Urbain | Rural | Total |
| Ouarzazate | 15 833 | 27 261 | 43 094 | 23 732 | 31 227 | 54 959 |
| Drâa-Tafilalet | 86 282 | 138 796 | 225 078 | 114 631 | 163 367 | 277 998 |
| **Poids provincial (%)** | **18,4%** | **19,6%** | **19,1%** | **20,7%** | **19,1%** | **19,8%** |

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province représentent 19,8% de l'ensemble des ménages de la région en 2014. Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 43 094 à 54 959 ménages. Ce qui correspond à un effectif additionnel de 11 865, soit 28% comme taux d'accroissement durant la période en question.

Au cours de la période intercensitaire (Entre 2004 et 2014), la taille moyenne des ménages a connu une diminution au niveau provincial. Elle passe de 6,2 personnes par ménage en 2004 à 5,4 en 2014, ce qui laisse présager l'émergence de plus en plus de la famille nucléaire.

## 5.5. Projections démographiques

Selon les projections du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), la population provinciale passerait de 297 502 habitants en 2014 à environ 310 813 habitants en 2020 pour atteindre ensuite 319 892 habitants en 2024.

Tableau 8 : Projections de la population de la province 2014-2024

| Désignation | 2014 | 2016 | 2018 | 2020 | 2022 | 2024 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Ouarzazate** | 297 502 | 301 465 | 306 129 | 310 813 | 315 411 | 319 892 |
| **Drâa-Tafilalet** | 1 635 008 | 1 653 027 | 1 673 773 | 1 693 786 | 1 712 526 | 1 729 839 |

Source : HCP (CERED)

L'allure de la courbe de la tendance est donnée par le graphe ci-après :

Figure 11 : Graphe des projections de la population provinciale 2014/2024

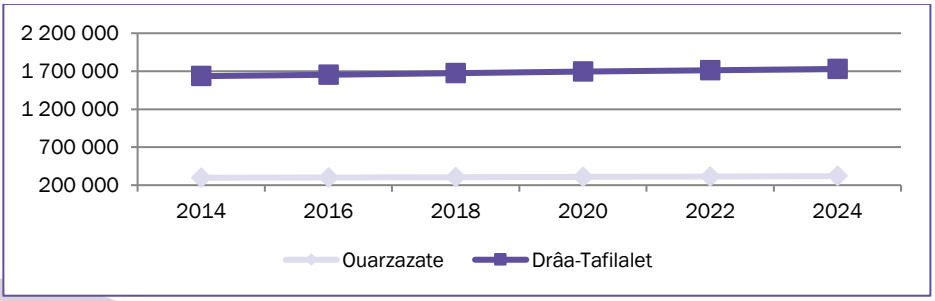


Source : HCP, RGPH 2014

L'allure de chacune de ces courbes montre que les taux d'accroissance de la population pour les deux niveaux de territoire à l'horizon de 2024 vont dans la même intensité, avec un plus en faveur de la région.

## 5.6. Planification territoriale

Si les statistiques du RGPH nous renseignent sur le moment de la date de référence, les départements concernés poursuivent leurs efforts de développement dans le cadre de leurs missions respectives. A ce propos, le tableau ci-dessous expose l'état des documents d'urbanisme dans la province de Ouarzazate.

Tableau 9: Situation de la couverture en documents d'urbanisme jusqu'à Décembre 2022

| Nature de document | Aire d'étude | Situation |
|---|---|---|
| **Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU)** | Grand Ouarzazate 02 C.T Ouarzazate/ Tarmigte | Homologué |
| | Grand Ouarzazate 6 communes : Ouarzazate, Skoura, Idelsdane, Ghessate, ait Zineb, Tarmigte,) | (Phase 3) En cours d'étude |
| **Plan d'Aménagement (PA)** | C.T de Skoura | Homologué |
| | C.T de Taznakhte | |
| | C.T de Tarmiget | |
| | C.T de Ouarzazate | |
| | Ksar Ait Ben Haddou (P.A.S) | |
| | Partie centre sud de la ville de Ouarzazate (PAS) | EP/DC |
| | C.T d'Ouisselssate | EP/DC |
| **Plan de Développement de l'Agglomération Rurale (PDAR)** | Centres de Timedline/ Tabourahet/Tizgzaouine | Homologué En cours d'actualisation (Commission provinciale) |
| | Centre de Ghasset | Homologué |
| | Centre de Toundoute | |
| | Centre de Telouet | Homologué |
| | Centre d'Anzal | |
| | Centre d'Ighrem N'ougdal | |
| | Centre d'Aguim | |
| | Centre d'Idelsane | |
| | Centre d'Amerzgane | |
| | Centre de Tidili | |
| | Centre D'Ait Ben Haddou | |

| Nature de document | Aire d'étude | Situation |
|---|---|---|
| **Plan de Développement de l'Agglomération Rurale (PDAR)** | Centre de Khouzama | |
| | Centre D'Imi N Oulaouen | En cours d'étude (phase 2) |
| | Centre d'Iznaguen | En cours d'homologation |

Source : Agence Urbaine d'Ouarzazate -Zagora -Tinghir

# 6. Habitat et urbanisation

## 6.1. Habitat

### 6.1.1. Taux d'occupation

Le taux d'occupation des logements est le rapport de la population au nombre de pièces d'habitation. Au niveau de la province, il est de l'ordre de 1,3, soit 1,2 dans le milieu urbain et 1,4 dans le milieu rural. Ce taux ne montre pas de différence significative entre les milieux rural et urbain.

Figure 12 : Nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

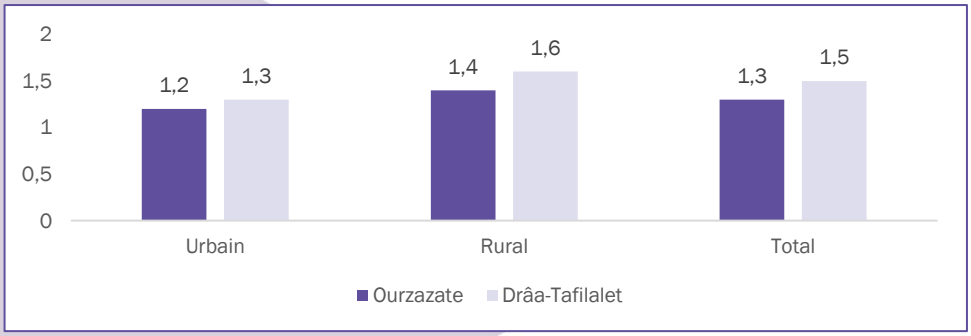


Source : HCP, RGPH 2004

### 6.1.2. Type de logement

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 a prévu une « typologie » de logement qui distingue entre villa ou étage de villa,

appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Le tableau ci-après indique les chiffres clés pour chaque catégorie de logement :

Tableau 10 : Typologie de logements au niveau provincial

| Désignation | Ouarzazate | | Drâa-Tafilalet | | Maroc | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2004 | 2014 | 2004 | 2014 | 2004 | 2014 |
| Villa ou étage de villa | 1,2 | 1,9 | 1,1 | 1,7 | 2,2 | 3,2 |
| Appartement | 1,6 | 3,7 | 0,8 | 1,6 | 7,6 | 11,6 |
| Maison marocaine traditionnelle | 5,6 | 6,6 | 8,0 | 5,7 | 6,8 | 56,8 |
| Maison marocaine moderne | 28,8 | 40,0 | 31,7 | 42,7 | 43,3 | |
| Habitat sommaire ou bidonville | 1,1 | 0,2 | 2,2 | 1,0 | 7,2 | 4,5 |
| Logement de type rural | 60,3 | 46,8 | 54,7 | 46,6 | 29,0 | 22,8 |
| Autres | 1,3 | 0,7 | 1,4 | 0,7 | 3,7 | 1,0 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : HCP, RGPH 2014

Ces statistiques montrent que le type d'habitat le plus dominant dans la province est le logement de type rural, qui est de l'ordre de 46,8 %. Ceci est expliqué par l'importance de la population rurale de la province, même si elle a connu un recul considérable par rapport au RGPH de 2004 de 13,5%. La maison marocaine moderne constitue dans le patrimoine total de logements 40%, avec un gain en pourcentage de 11,2%. On dirait que le curseur se déplace entre les deux modalités mais d'une façon irréversible au profit de la maison marocaine moderne.

Au niveau régional, les statistiques provinciales fluctuent autour de celles de la région, tantôt des évolutions positives, et tantôt des déclins, sauf que la situation de la province concernant l'habitat sommaire ou bidonville, la situation de la province est meilleure que l'ensemble de la région.

### 6.1.3. Statut et ratio d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations, de propriétaire ou copropriétaire, d'accédant à la propriété, de locataire, de logé gratuitement, et occupant un logement de fonction.

Tableau 11 : Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation

| | Ouarzazate | | Drâa-Tafilalet | |
|---|---|---|---|---|
| | 2004 | 2014 | 2004 | 2014 |
| Propriétaire ou copropriétaire | 79,1 | 80,0 | 78,3 | 78,7 |
| Accédant à la propriété | 0,4 | 0,6 | 0,4 | 0,5 |
| Locataire | 10,7 | 11,9 | 10,7 | 11,9 |
| Logé gratuitement | 6,3 | 4,0 | 7,8 | 6,6 |
| Logement de fonction | 3,1 | 3,3 | 2,3 | 1,9 |
| Autres | 0,4 | 0,2 | 0,5 | 0,4 |

Source : HCP, RGPH 2014

En 2014, 80% des ménages de la province occupent leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires, et 11,9% comme locataires, contre respectivement 78,7% et 11,9% au niveau régional. Ces statistiques cumulées, au niveau provincial, atteignent déjà presque 92% du total des modalités étudiées.

En troisième lieu viennent les ménages qui sont logés gratuitement à raison de 4,0% contre 6,6% au niveau régional.

### 6.1.4. Modes de combustible

La figure suivante illustre la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de combustibles utilisés dans la cuisson.

Figure 13 : Répartition (%) des ménages, par milieu, selon le mode de combustibles

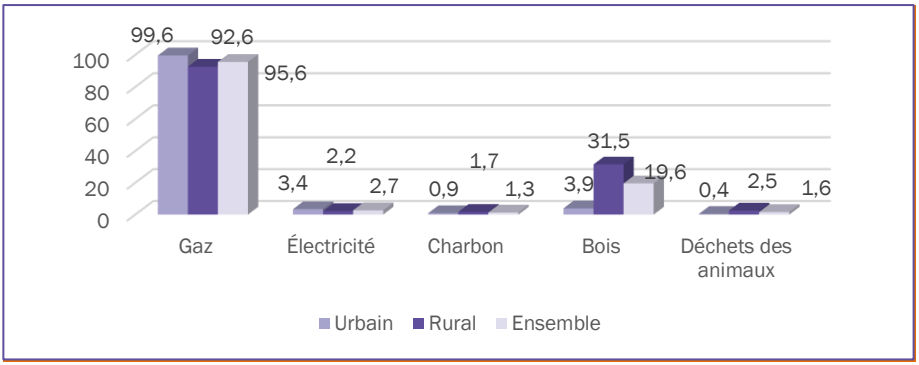


Source : HCP, RGPH 2014

Le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson quel que soit le milieu. La part des ménages provinciaux utilisant le gaz est de 95,6%. Pourtant, d'autres combustibles persistent toujours quel que soit le milieu de résidence.

### 6.1.5. Mode d'évacuation des déchets

La figure ci-dessous donne la répartition des ménages selon les modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers dans la province (2014).

Figure 14 : Répartition (%) des ménages par milieu selon le mode d'évacuation des déchets ménagers

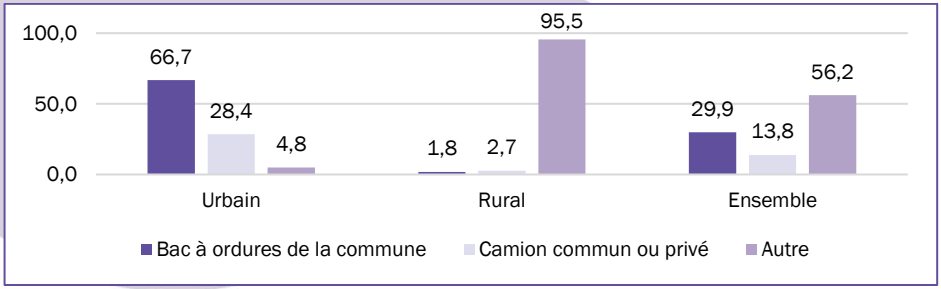


Source : HCP, RGPH 2014

La disparité en matière de collecte des déchets ménagers est flagrante. Le milieu urbain est mieux desservi. 95,1% des ménages urbains se voient liquider leurs déchets ménagers via le bac à ordure de la commune ou le camion commun ou privé. En opposition, le milieu rural adopte d'autres modalités pour évacuer les déchets. La préservation de l'environnement exige toute l'attention nécessaire envers ce phénomène.

### 6.1.6. Arrêt sur la production des déchets

La production des déchets est approchée par deux observations. La première concerne 2013 et 2019 dont les statistiques sont dressées dans le tableau ci-après :

Tableau 12 : Quantité de déchets (en tonnes) selon le milieu de résidence

| Milieu | Quantité de déchets (tonnes) | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 2013 | % | 2019 | % |
| **Urbain** | 21 115 | 37% | 23 962 | 37% |
| **Rural** | 35 886 | 63% | 40 805 | 63% |
| **Total** | **57 001** | **100%** | **64 767** | **100%** |

Source : Département Provincial de l'environnement

Ces statistiques montrent qu'en terme relatif, les deux milieux urbain et rural participent dans les mêmes proportions dans la production des déchets pour les deux années, 2013 et 2019, à savoir 37%, et 63%. Tandis que l'évolution de la production a connu un accroissement de 14%. La production totale de l'année 2019, rapportée à l'estimation de la population correspondante indique que la production de déchets par personne est de plus d'un ½ kg par jour.

Sur la base de l'étude du Plan Directeur Provincial de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (2019), il s'avère que la matière organique constitue 65% des déchets dans le milieu urbain et 86% des déchets dans le milieu rural. Le tableau suivant illustre la composition des déchets au niveau de la province de Ouarzazate.

Tableau 13 : Composition des déchets au niveau de la province de Ouarzazate

| Matière | Milieu urbain | Milieu rural |
|---|---|---|
| Matière organique | 65% | 86% |
| Plastiques | 6% | 3% |
| Métaux | 1,5% | 0,4% |
| Verre | 3% | 1% |
| Papier carton | 5% | 2% |
| Autres | 18% | 9% |

Source : Plan Directeur Provincial de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Province de Ouarzazate

### 6.1.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement de 2014 a inventorié différents modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et autres. Au niveau provincial, 33,8% des logements sont raccordés au réseau public, 23,9% utilisent des fosses septiques et 42,3% ont opté pour d'autres modes d'évacuation des eaux usées.

Figure 15 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

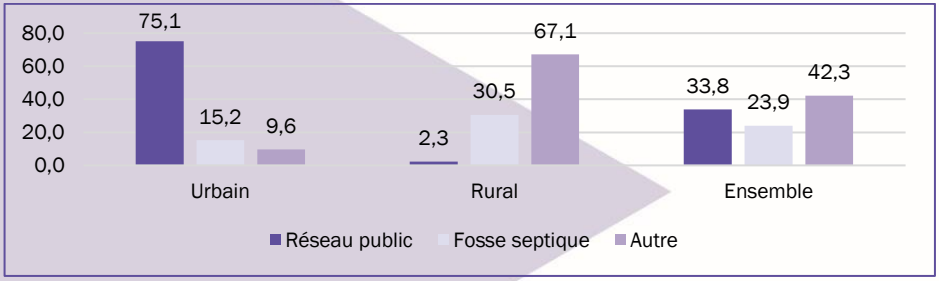


Source : HCP, RGPH 2014

Encore une fois, le milieu urbain est favorisé en matière de mode d'évacuation des eaux usées, à l'encontre du milieu rural qui a toujours besoin des efforts soutenus de la part des collectivités territoriales et autres

intervenants concernés pour l'amélioration des indicateurs liés à l'assainissement.

## 6.2. Urbanisation

La province de Ouarzazate a connu ces dernières décennies un rythme d'urbanisation considérable. Il est manifesté par la demande, de plus en plus, importante de logement, ainsi que de bâtiments publics, et des projets d'investissement privés qui ne cessent de booster l'expansion notamment de la ville de Ouarzazate.

Ci-après le bilan de l'étude des dossiers de construction, d'éclatement, de groupements résidentiels, et de cession d'immobiliers au titre de l'année 2021. Même si ces informations acquièrent une dimension ponctuelle, elles renseignent lecteur sur la progression instantanée du taux d'avancement de l'urbanisation par nature de projets.

Tableau 14 : **Bilan provincial de l'étude de dossiers de construction**

| Types | Total | Dt avis conforme | % | Superficies mobilisées (ha) | Volumes d'investissements (MDH) |
|---|---|---|---|---|---|
| **Grands Projets** | 250 | 107 | 43% | 14,16 | 165,88 |
| **Petits Projets** | 1 848 | 847 | 46% | 30,36 | 684,03 |
| **Total** | **2 098** | **954** | **45%** | **44,52** | **849,91** |

Source : **Agence Urbaine Ouarzazate, Zagora et Tinghir**

De ces statistiques, nous retenons ce qui suit :

- 45% des dossiers sont approuvés par les différentes commissions d'approbation l'ensemble des dossiers reçus, les dossiers de grands, et petits projets approuvés en termes d'effectifs sont dans le même ordre de grandeur.
- A chaque grand projet correspond presque 8 petits projets, le taux de ces derniers est 11,2% de l'ensemble des projets approuvés ;
- En moyenne, chaque petit projet a nécessité 0,8 MDH, à l'encontre de tout grand projet qui a, en moyenne, impliqué 1,6 MDH. Pour

l'assiette financière mobilisée, tout grand projet est en moyenne érigé sur 0,13 ha, et chaque petit projet l'est à son tour sur 0,04 ha.

La répartition des projets approuvés par nature sont représentés ci-après :

Figure 16 : **Distribution des projets de l'urbanisation approuvés par nature**

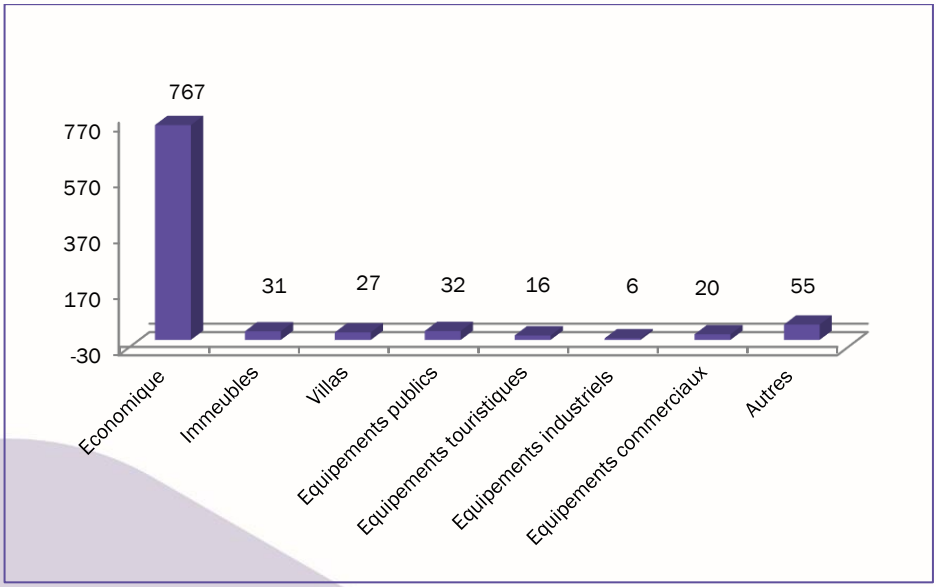


Source : **Agence Urbaine Ouarzazate, Zagora et Tinghir**

Les 4/5 des projets approuvés parmi les 954 projets sont de nature économique, le 1/5 de projets restant est partagé entre les autres types de projets dont la catégorie autre qui a enregistré 55 projets. Ces projets prouvés sont issus des travaux de la commission provinciale d'urbanisme à raison de 727 projets, soit 76%, et 225 projets parviennent des travaux du guichet unique (24%).

# AXE 2 : LE SOCIAL : PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIAUX

## 1. Pauvreté et Indice de développement local

Le graphique ci-après représente le Taux de la Pauvreté Global de la province de Ouarzazate en comparaison avec ceux de la Région et du Royaume.

Figure 17 : Taux de pauvreté global provincial, régional, et national

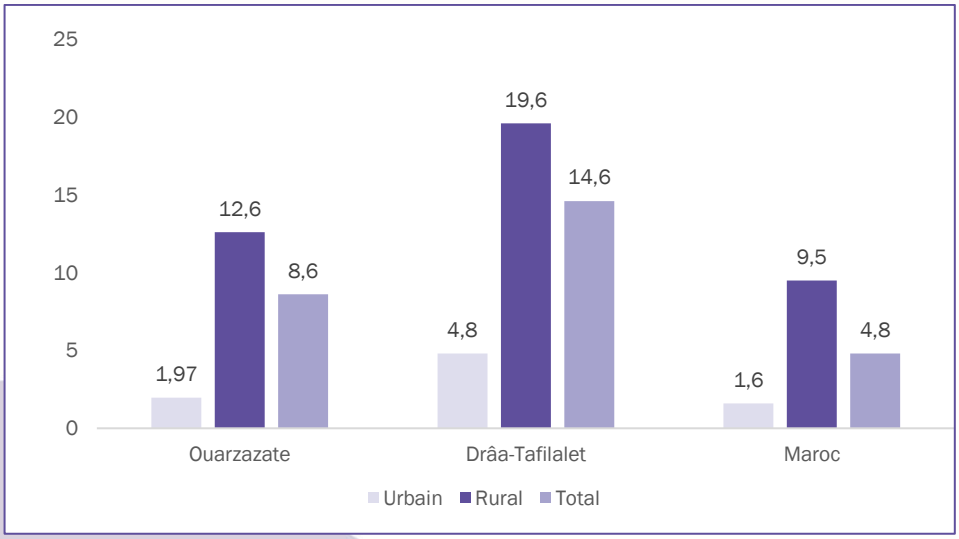


Source : RGHP, 2014

L'illustration ci-dessus montre que la situation dans la province est avantageuse par rapport au Taux Global de Pauvreté[2], notamment pour le milieu urbain avec un écart favorable de 1,2% par rapport à la moyenne

[2] La pauvreté absolue dont le seuil est calculé en majorant celui de la pauvreté alimentaire du coût d'une dotation minimale de biens et services non alimentaires. La dotation retenue à cet effet est celle réalisée par les ménages qui ne satisferaient leurs besoins alimentaires que lorsqu'ils leur consacraient le total de leur budget (Définition empruntée au HCP).

régionale. Pour le milieu rural provincial, il se positionne à 7% d'écart d'amélioration par rapport au milieu rural régional.

En outre, le taux global de la pauvreté provincial rapporté à celui du niveau national donne un coefficient égal à 3, ainsi des écarts à rattraper pour la province s'imposent pour s'aligner sur le niveau de développement national.

Pour plus d'explicitations, le graphique en dessous décompose en % le TPG par source de privation.

Figure 18 : Décomposition de la pauvreté (en%) par source de privation

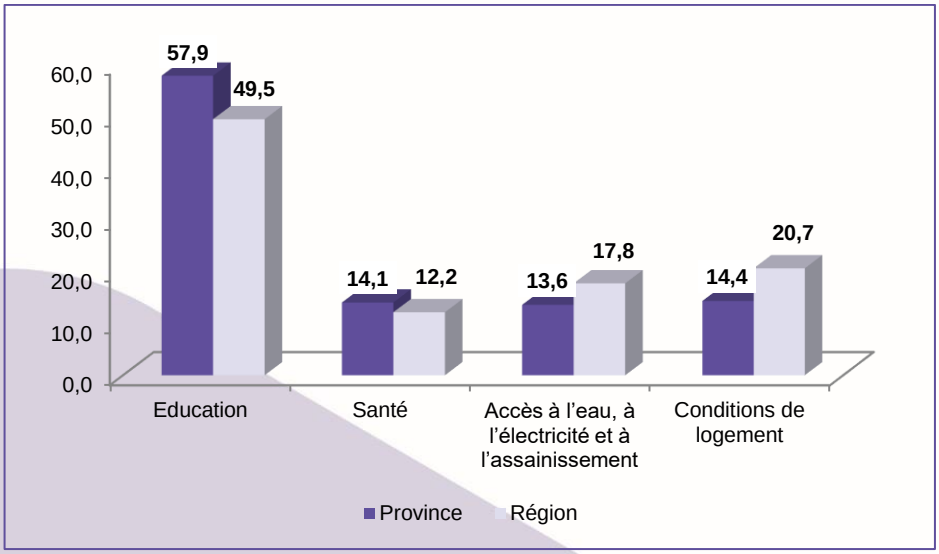


Source : HCP, RGPH 2014

Le taux global de pauvreté de la province s'explique notamment par quatre sources de privation. L'éducation occupe 57,9% (avec 8,4% de plus, comme retard, pour le niveau régional). Le facteur santé enregistre un taux de 14,1% et dépasse le niveau régional de 2% comme privation de plus.

Le niveau des conditions de vie est approché par deux facteurs, d'une part l'accès à l'eau et à l'électricité et d'autre part, l'assainissement et les conditions de logement. Ces deux facteurs associés constituent une source

de privation qui participent au taux global de pauvreté à la limite de 28% de l'ensemble du TGP, soit 13,6% pour l'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement, et 14 ,4 % pour les conditions de logement. De ce fait, la condition de la province est meilleure par rapport à celle de la région. A rappeler que le retard en lien avec la dimension de l'accès à l'eau et à l'électricité ensemble serait expliqué plutôt par une carence en matière de couverture en réseau public d'assainissement.

## 2. Education & Formation

### 2.1. Alphabétisation

Des efforts louables ont été déployés ces dernières années par les différents intervenants pour améliorer les indicateurs liés à l'alphabétisation de la population. Cependant, les indicateurs ci-après témoignent d'une part des résultats réalisés, et d'autre part de la mobilisation attendue en efforts afin d'éradiquer ce fléau sociétal.

#### 2.1.1. Taux d'analphabétisme global

Selon le RGPH 2014, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus au niveau de la province de Ouarzazate est de 33,9% contre 46,9% en 2004, enregistrant une baisse de l'ordre de 13 points. Ceci témoigne des efforts déployés, au niveau national, dans le but d'éradiquer ce fléau au travers tout le pays.

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et lus

| | Sexe | Ouarzazate | Drâa Tafilalet | Maroc |
|---|---|---|---|---|
| Urbain | Masculin | 9,9 | 12,2 | 14,0 |
| | Féminin | 29,2 | 32,5 | 31,0 |
| | **Total** | **19,7** | **22,6** | **22,6** |
| Rural | Masculin | 28,1 | 27,5 | 34,9 |
| | Féminin | 55,0 | 53,1 | 60,1 |
| | **Total** | **42,6** | **40,7** | **47,5** |
| Total | Masculin | 20,9 | 22,2 | 22,2 |

| Sexe | Ouarzazate | Drâa Tafilalet | Maroc |
|---|---|---|---|
| Féminin | 45,6 | 46,0 | 42,1 |
| **Total** | **33,9** | **34,5** | **32,2** |

Source : HCP, RGPH 2014

Malgré les efforts déployés dans le domaine, l'examen de taux d'analphabétisme du milieu rural montre que l'analphabétisme persiste dans ce milieu. Ainsi, le taux d'analphabétisme spécifique au milieu rural (42,6%) dépasse de loin le taux enregistré dans le milieu urbain de presque 23%. Ce taux d'analphabétisme approché selon le sexe montre que c'est la femme qui est la plus touchée avec un taux global d'analphabétisme de 45,6 %.

Le retard, au niveau de la province, en matière d'alphabétisme provient notamment des réalisations modestes dans le milieu rural, au profit de l'alphabétisation de la femme rurale.

Pris dans l'ensemble, le taux d'analphabétisme provincial reste dans les mêmes ordres relatifs des niveaux régional et national.

### 2.1.2. Taux d'analphabétisme par tranches d'âge

Tableau 16 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population par tranches d'âge

| | 2004 | | | 2014 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total |
| **10-14 ans** | 5,8 | 15,3 | **10,6** | 2,7 | 3,6 | **3,1** |
| **15-24 ans** | 14,9 | 44,2 | **31,0** | 4,4 | 12,6 | **8,8** |
| **25-34 ans** | 24,7 | 64,8 | **47,3** | 13,0 | 40,6 | **28,3** |
| **35-49 ans** | 42,3 | 84,0 | **64,3** | 23,6 | 64,5 | **45,7** |
| **50 ans et +** | 68,5 | 96,4 | **82,9** | 52,4 | 90,0 | **71,5** |
| **Total** | **30,8** | **61,0** | **46,9** | **20,9** | **45,6** | **33,9** |

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Le taux d'analphabétisme de la tranche d'âge 10-14 ans est 3,1%, alors que celui de la tranche d'âge 25-24 ans est de 8,8%. Au fur et à mesure qu'on remonte dans la tranche d'âge de la distribution, le taux d'analphabétisme croît jusqu'à atteindre sa valeur supérieure pour la tranche d'âge 50 ans et plus. Cette dernière constatation est expliquée par le fait que les différents RGHP nous informent sur le moment, alors que chaque tranche d'âge appartient, en réalité, à sa génération propre.

## 2.2. Scolarisation

Tableau 17 : **Taux de scolarisation (%) par tranches spécifiques**

| Année 2021/2022 | | Ensemble | | Filles | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Rural | Urbain et Rural | Rural | Urbain et Rural |
| 4-5 ans | Ouarzazate | 80,1 | 83,3 | 78,9 | 82,4 |
| | Région | 74,2 | 76,5 | 74,5 | 76,7 |
| 6-11ans | Ouarzazate | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | Région | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 12-14ans | Ouarzazate | 93,7 | 99,9 | 91,3 | 99,1 |
| | Région | 89,2 | 97,1 | 87,4 | 96 |
| 15-17ans | Ouarzazate | 54 | 69,9 | 48,8 | 66,3 |
| | Région | 52,5 | 70,1 | 55,6 | 69 |

Source : **AREF Drâa-Tafilalet**

Ces taux de scolarisation par tranches d'âges spécifiques nous permettent de tirer les conclusions :

- La préscolarisation de la tranche d'âge 4-5 ans correspondante est dans le cycle du préscolaire au seuil de 83,3%. Sans grandes différences entre milieux et sexes, la province est, en effet, en avance par rapport à la région de 5,7% dans l'ensemble.

- La scolarisation au niveau du primaire est un acquis, au demeurant, la qualité et la normalisation des écoles est toujours un chantier ouvert ;
- Le collégial est un cycle intermédiaire très important. A ce niveau, il faut capitaliser les efforts en milieu rural et en faveur des filles. Il faut faire en sorte que ce cycle soit un tremplin pour la poursuite des études dans les cycles qui suivent.
- Le secondaire qualifiant, dont la tranche d'âge scolarisable 15-17 ans, se situe dans le sommet de la pyramide du système éducatif et acquiert une importance. A ce propos, le taux de scolarisation de la tranche d'âge spécifique est presque de 70%. Le même pourcentage est observé au niveau de la région.

Afin d'optimiser l'Indicateur de Développement Humain, il s'impose d'améliorer le niveau d'éducation de la population.

### 2.2.1. Flux intra et inter cycles

**Tableau 18 : Taux de flux (%) intra et inter cycles**

| Année 2021/2022 | | Promotion | Redoublement | Abandon |
|---|---|---|---|---|
| **Primaire** | Ensemble du primaire | 90,9 | 9,1 | 0,03 |
| | 6ème année primaire | 91,7 | 8,1 | 0,2 |
| **Collégial** | Ensemble du collégial | 72,0 | 20,5 | 7,4 |
| | 3ème année collégiale | 65,7 | 26,2 | 8,1 |
| **Qualifiant** | Ensemble du qualifiant | 86,7 | 11,8 | 1,4 |
| | 2ème année Bac | 82,3 | 16,8 | 1,0 |

**Source : AREF Drâa-Tafilalet**

Il s'avère que les taux de promotion des trois cycles sont importants, toutefois le taux de redoublement au collégial dépasse celui du qualifiant suivi du taux de redoublement du primaire. Dans tous les cas, et quel que

soit le niveau où il s'observe, le redoublement impacterait négativement la déperdition scolaire.

### 2.2.2. Population selon le niveau d'étude

Les indicateurs ci-dessous présentent la population, âgée de 10 ans et plus, selon les niveaux d'études.

Tableau 19 : Répartition de la population (%) selon le niveau d'étude

| | Masculin | Féminin | Ensemble |
|---|---|---|---|
| Néant | 27,8 | 47,5 | 38,1 |
| Préscolaire | 7,5 | 3,4 | 5,4 |
| Primaire | 33,8 | 31 | 32,3 |
| Secondaire collégial | 15,6 | 9 | 12,2 |
| Secondaire qualifiant | 9,4 | 6,1 | 7,7 |
| Supérieur | 5,9 | 2,9 | 4,3 |

Source : HCP, RGPH 2014

Les catégories dominantes sont « néant » et « primaire ». Ils enregistrent des pourcentages respectifs de 38.1% et 32,2%. Seul 4,3% de la population provinciale a un niveau d'études supérieures. Les femmes ont un niveau scolaire inférieur à celui des hommes. En plus, presque la moitié des femmes n'ont aucun niveau scolaire.

C'est pour dire que les efforts sont à déployer afin d'alphabétiser la population, et créer toutes les conditions nécessaires pour une scolarisation et formation prolongées.

## 2.3. Formation professionnelle

L'offre de la formation professionnelle est diversifiée et multisectorielle, intégrant plusieurs filières réparties en secteurs. Ces filières sont certes dispensées dans les établissements de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

### 2.3.1. Les inscrits de la formation diplômante

Tableau 20 : Évolution des effectifs dans la formation diplômante

| | 2020/2021 | 2021/2022 | 2022/2023 |
|---|---|---|---|
| **Province** | 1 877 | 1 860 | 1 555 |
| **Région** | 7 338 | 7 604 | 7 746 |
| **%** | 26% | 24% | 20% |

Source : Direction Régionale OFPPT

- Durant trois ans d'affilées, l'OFPPT a formé pour la province 5 292 diplômés, répartis selon les niveaux de Techniciens spécialisés (37%), les techniciens (27%), la qualification (18%), et la spécialisation (18%).
- Les bénéficiaires sont formés en plusieurs secteurs de l'audiovisuel et cinéma, de bâtiments et travaux publics, de digital, d'intelligence artificielle et Offshoring, de gestion et commerce, enfin d'hôtellerie et du tourisme.

### 2.3.2. Institut Spécialisé des Arts Traditionnels Ouarzazate(ISAT)

L'institut a été créé an date du 01 septembre 2001 dans les anciens locaux de l'unité de teinture crée dans le cadre du Fonds du Développement Régional (FSDR) sous le nom « Centre de qualification professionnelle des arts traditionnels ». Avec une superficie de 1 700m², l'institut abritera trois niveaux de formation :

A- Formation résidentielle.
B- Formation continue
C- Formation par apprentissage

**A/Formation résidentielle**

Elle porte sur trois niveaux : technicien spécialisé (menuiserie d'art et ferronnerie d'art), technicien (menuiserie d'art et ferronnerie d'art) et qualification (menuiserie d'art, ferronnerie d'art et coupe couture).

Les filières cibles sont :

- Le bois
- Les métaux
- Le textile

### B/ Formation continue

Elle est destinée aux artisans de la province en vue de les perfectionner dans les métiers qu'ils exercent.

### C/ Formation par apprentissage

Elle porte sur trois niveaux : CAP (certificat d'apprentissage professionnel), Spécialisation et qualification.

Le tableau suivant résume la situation des inscrits à l'ISAT au titre de l'année de formation 2022-2023 :

Tableau 21: Nombre des inscrits à l'ISAT (2022-2023)

| Niveau1 | Filière | Capacité d'accueil | | | 1ère année | | | 2ème année | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Total | Dont | | | |
| | | 1°A | 2°A | Total | | Filles | Passerelles | Total | Filles |
| Technicien spécialisé | Menuiserie d'art | 15 | 15 | 30 | 15 | 05 | 03 | 10 | 04 |
| | Ferronnerie d'art | 15 | 15 | 30 | 00 | 00 | 00 | 07 | 00 |
| Technicien | Menuiserie d'art | 15 | 15 | 30 | 00 | 00 | 00 | 05 | 00 |
| | Ferronnerie d'art | 15 | 15 | 30 | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| Qualification | Coupe et couture | 15 | 15 | 30 | 20 | 20 | 00 | 09 | 09 |
| | Menuiserie d'art | 15 | 15 | 30 | 05 | 00 | 00 | 05 | 00 |
| | Ferronnerie d'art | 15 | 15 | 30 | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| **Total** | | **90** | **90** | **240** | **40** | **25** | **03** | **36** | **13** |

Source : Institut Spécialisé des arts Traditionnels

# 3. Santé

## 3.1. Infrastructures sanitaires

La province dispose de deux hôpitaux parmi les 11 hôpitaux généraux de la région, des établissements de soins de santé primaires, et des structures d'appui. Pour plus d'informations, ces infrastructures sont relatées dans le tableau ci-après :

Tableau 22 : Établissements de soins de santé primaires

| Centre de Santé niveau _1 | | | Centre de Santé niveau _2 | | | Dispensaire Rural |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Rural | Urbain | Total | Rural | Urbain | Total | |
| 9 | 4 | 13 | 9 | 1 | 10 | 21 |

Source : Délégation Provinciale de la Santé, 2021

- Au total, l'effectif des établissements de soins primaires de la province comptent 44 établissements répartis en trois formations sanitaires, les centres de santé de niveau 2 qui comptent 10 centres disposent de modules d'accouchement ayant réalisé 1 164 accouchements en 2021.
- Le milieu rural est équipé de 21 dispensaires et de 18 centres de santé tout niveau confondu.
- A titre de complément de ces statistiques, les établissements de soins primaires ont pu assurer 164 914 consultations, en 2021, avec un recul de 4% par rapport à 2020.

A ces établissements de soins de santé primaires s'ajoutent trois structures d'appui sises à Ouarzazate, à savoir :

- Le Centre de Référence en Santé Reproductive ;
- Centre de Diagnostic de la Tuberculose et les maladies Respiratoires ;
- Laboratoire de Santé Publique.

Pour les formations hospitalières, Ouarzazate dispose deux hôpitaux provinciaux, Sidi H'sain et Bougafer dont les principaux indicateurs sont exposés dans le tableau ci-après :

Tableau 23 : Établissements hospitaliers

| Formation hospitalière | Service | Capacité Litières |
|---|---|---|
| Hôpital SIDI HSSAIN BENACEUR | Chirurgie Hommes | 16 |
| | Chirurgie Femmes | 17 |
| | Médecine Hommes | 12 |
| | Médecine Femmes | 12 |
| | Pédiatrie | 12 |
| | Chirurgie Infantile | 12 |
| | Psychiatrie | 30 |
| | Maternité | 41 |
| | Réanimation | 9 |
| Total | | 161 |
| Hôpital spécialisé BOUGAFER | Pneumo-phtisiologie | 32 |
| | Ophtalmologie | 24 |
| | O.R.L | 10 |
| | Clinique | 9 |
| Total | | 75 |
| TOTAL GENERAL | | 236 |

Source : Délégation Provinciale de la Santé, 2021

Selon des statistiques complémentaires de la même source, les admissions dans ces deux hôpitaux ont réalisé au titre de l'année 2021, 11 515 admissions, avec un total de journées 43 009 hospitalisations. Les deux indicateurs, en question, ont évolué respectivement de 37%, et de 23% par rapport à l'année 2020.

En l'année 2021, le taux d'occupation moyen des lits est de 54 %, avec une durée moyenne de séjour de 3,74 jours.

En fait, ces deux structures hospitalières sont appuyées par d'autres formations :

- Centre Régional du Transfusion Sanguine
- Centre d'hémodialyse
- Centre d'appareillage et d'orthopédie

## 3.2. Ressources humaines

Tableau 24 : Etablissements de la délégation provinciale

| | Médecins Secteur Public | | | | Médecins Secteur privé | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Généralistes | Spécialistes | Chirurgiens-dentistes | Pharmaciens | Généralistes | Chirurgiens-dentistes |
| **Effectifs** | 28 | 47 | 5 | 2 | 36 | 14 |

Source : Délégation Provinciale de la Santé, 2021

- Le tableau ci-dessus montre que sur 110 médecins, hors la spécialité de chirurgiens-dentistes et de pharmacien, 74 médecins relèvent du secteur public, soit 67% du total des médecins. Comme si pour deux médecins du public correspond un médecin du privé.
- En outre, le taux des spécialistes est de 64% de l'ensemble des médecins du secteur public.
- La spécialité de chirurgien-dentiste est plus représentée dans le privé que le public puisque 14 médecins chirurgiens-dentistes exercent dans ce dernier secteur contre 5 chirurgiens-dentistes au public.

Dans ce contexte, l'encadrement sanitaire est complété par le personnel paramédical dont les effectifs sont donnés par le graphe ci-après :

Figure 19 : Personnel paramédical par grade

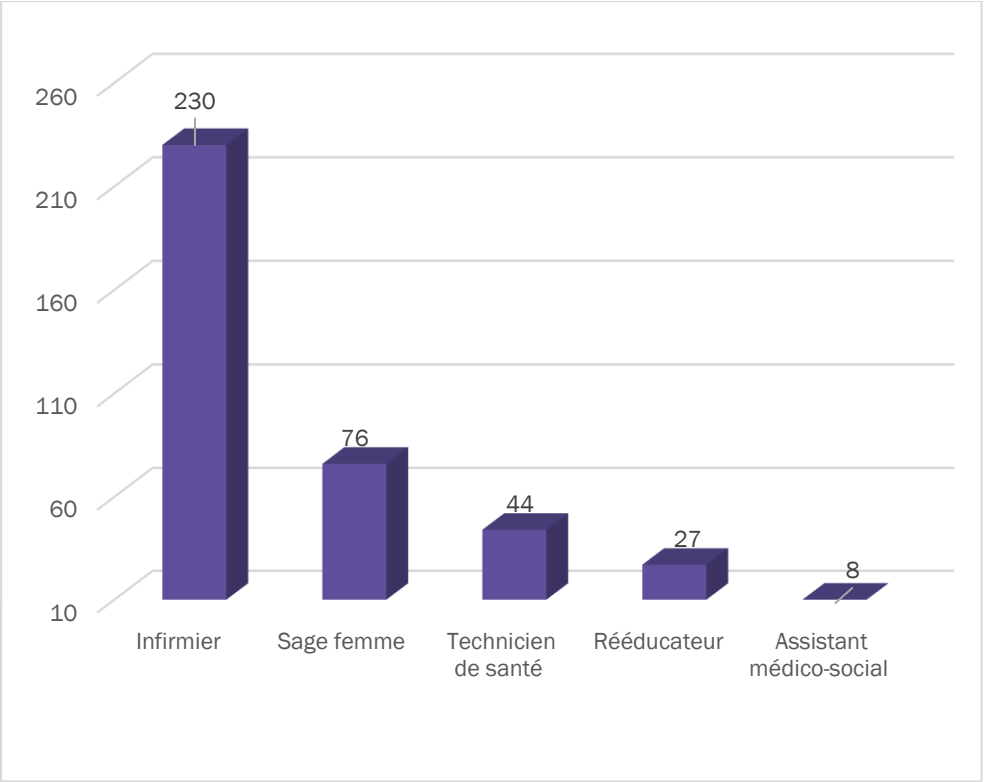


Source : Délégation Provinciale de la Santé, 2021

Ce graphe montre que 80% de personnel paramédical est constitué d'infirmiers et de sages-femmes. Les 20% restant reviennent aux techniciens de santé, aux rééducateurs et aux assistants médico-sociaux.

Par ailleurs, 131 (43%) agents de personnels paramédicaux sont mobilisés dans le réseau ambulatoire, notamment, le grade des sages-femmes et infirmiers.

# 4. Emploi

## 4.1. Taux d'activité et de chômage[3]

Les taux d'activité et de chômage correspondants à la province, selon les milieux sont donnés par le tableau, ci-dessous, ceci en comparaison avec ceux de la région :

Tableau 25 : Taux d'activité et de chômage de la province

| 2021 | Taux d'activité | | | Taux de chômage | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Urbain | Rural | Total | Urbain | Rural | Total |
| **Ouarzazate** | 42 | 52.6 | 48.1 | 16.8 | - | 9.8 |
| **Drâa-Tafilalet** | 38,5 | 46,6 | 43,6 | 16,0 | 6,4 | 9.6 |

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2022

Eu égard aux informations ci-dessus, l'avantage de la province en matière d'activité est issu de la situation du milieu rural, lequel a enregistré 52,6% comme taux d'activité (+6% au-dessus de la moyenne régionale). Le taux d'activité dans le milieu urbain est aussi supérieur de celui de la région.

Toutefois, la tendance est inversée quand on passe au taux de chômage, la province est plus touchée que le niveau régional.

Par ailleurs, la même source donne les résultats au niveau provincial par sexes. Le taux d'activité des femmes de la province est de 19%, contre 64.5% pour les hommes. Ainsi, l'homme dans les conditions présentes est considéré plus actif que la femme. Cette remarque se confirme quand l'observation se fait selon le milieu de résidence (Milieu urbain : 37,1 % activité totale, 62,6 % pour les hommes, et 11,1% pour les femmes. Milieu

[4]Le taux d'activité est : [(Population active et en chômage) / (Population active âgée de 15 ans et plus)] x 100.
Le taux de chômage est : [(Population active en chômage) / (Population active âgée de 15 ans et plus)] x 100.

rural : 50,6 % activité totale, 65,5 % pour les hommes, et 23,7% pour les femmes.)

## 4.2. Offre et demande de l'emploi

Tableau 26 : Balance de l'offre et de la demande d'emploi

| | Année | Offre | Postes à pourvoir | Taux de satisfaction |
|---|---|---|---|---|
| **Province** | 2022 | 120 | 914 | 13% |
| **Région** | | 235 | 3 318 | 7% |
| **Province** | 2021 | 100 | 681 | 15% |
| **Région** | | 248 | 2 925 | 8% |

Source : ANAPEC Drâa-Tafilalet 2022

La balance de l'offre et de la demande de l'emploi montre bien que le taux de satisfaction des demandes, à travers l'ANAPEC, au titre de l'année 2022 s'est stabilisé à 13% du total des inscrits. La situation a connu un recul de 2% comparativement à l'année 2021.

En effet, les inscrits au titre de l'année 2022 ont atteint 2 411 demandeurs d'emploi dans la province et ont enregistré un accroissement de 10 % par rapport à 2021.

En ce qui concerne la structure des profils demandeurs d'emploi, le graphique ci-dessous en relate les principales informations.

Figure 20 : Inscrits ANAPEC selon le niveau d'étude

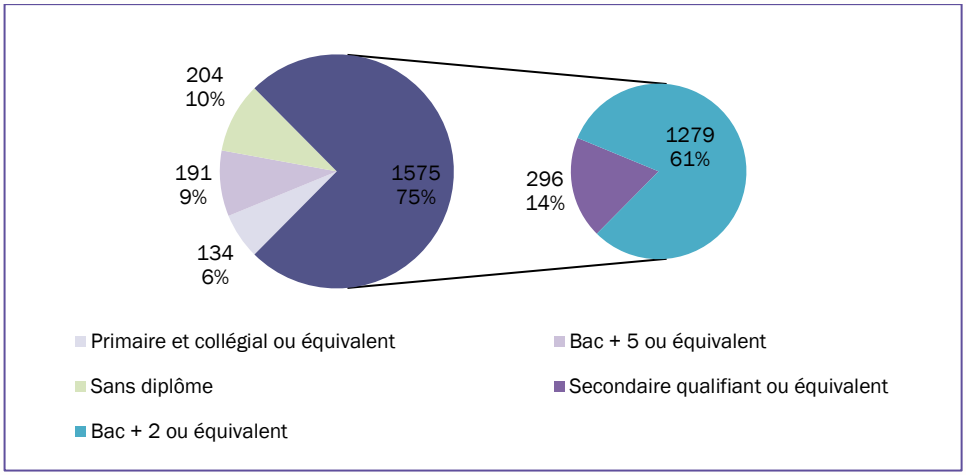


Source : ANAPEC Drâa-Tafilalet 2022

## 5. Jeunesse et sport

La province de Ouarzazate dispose d'une infrastructure importante permettant d'améliorer l'offre en faveur des bénéficiaires potentiels du secteur : Des maisons de jeunes, des jardins d'enfants et des foyers féminins.

Tableau 27 : Infrastructure de la jeunesse et nombre de bénéficiaires, 2022

| Foyers féminins | | Jardins d'enfants | | Maisons des jeunes | |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre | Bénéficiaires | Nombre | Bénéficiaires | Nombre | Bénéficiaires |
| 5 | 150 | 4 | 200 | 5 | 42 825 |

Source : Département de la Jeunesse, 2022

Tableau 28: Infrastructures de la jeunesse, 2022

| Nombre de centre de sauvegarde de l'enfance | Nombre de centre d'estivage et de loisirs | Nombre colonies de vacances | Nombre de garderies d'enfants (dépendant MJ) | Nombre de CSP type A.B.C |
|---|---|---|---|---|
| Ecole numérique par convention avec l'INDH et l'OCP | 1 (non fonctionnelle) | 1 | 4 | 9 |

Source : Département de la Jeunesse, 2022

Les maisons des jeunes constituent des lieux de socialisation des jeunes à travers :

- L'encadrement éducatif ;
- L'animation culturelle et artistique ;
- Les activités de loisir ;
- L'accompagnement de développement des capacités, et des savoir-faire.

La province de Ouarzazate dispose également d'un centre d'accueil dont les bénéficiaires ont atteint 600 bénéficiaires. En outre, l'activité de colonies de vacances a touché 500 enfants (programme permanent) et 2 800 bénéficiaires qui reviennent à la composante urbaine.

Quant aux infrastructures sportives, la province est dotée des infrastructures suivantes :

- Une salle couverte, 15 salles de sports privés fonctionnelles, et une piste d'athlétisme.
- 125 clubs sportifs et 10 centres socio-sportifs. Les adhérents aux clubs sportifs sont de 2 130.

Le tableau suivant rapporte les infrastructures sportives qui sont sous tutelle de la direction provinciale de l'éducation nationale du préscolaire et des sports Ouarzazate.

Tableau 29: Infrastructures sportives

| Communes | Infrastructures | Urbain-rural | Propriété | Adresse |
|---|---|---|---|---|
| Ouarzazate | TERRAIN SIDI DAOUD | urbain | Domaniale | Quartier sidi Daoud Ouarzazate |
| | SALLE COUVERTE DES SPORTS | urbain | | Avenue Hassan II Ouarzazate |
| | PISTE ANATIM D'ATHLETISME | urbain | | Quartier Essalam Anatim Ouarzazate |
| OUESSALSSAT | CSP "E" TIMGICHT | rural | Communale | Douar Timgicht commune Ouessalssat |
| | CSP "E" ASSAKA | rural | | Douar Assaka commune Ouessalssat |
| TOUNDOUT | CSP "C" TOUNDOUT | rural | | – |
| AIT ZINEB | CSP "C" TIMDLIN | rural | | Timdlin commune Ait Zineb |
| AMERZGANE | CSP "E" TADOULA | rural | | Douar Tadoula Amerzgane |
| | CSP "E" AMERDOUL | rural | | Douar Amerdoul Imini Amerzgane |
| SIROUA | CSP "E" ANZAL | rural | | Douar Anazal commune Siroua |

Source : Direction provinciale de l'éducation nationale du préscolaire et des sports Ouarzazate, 2022

# 6. Patrimoine et culture

## 6.1. Patrimoine immatériel

La province de Ouarzazate est le territoire d'une architecture emblématique, et atypique au niveau national et international. Abritant des Ksours et des Kasbahs reconnus par l'UNESCO patrimoine de l'humanité (Kasbahs de Taourirt, Kser Ait Benhaddou…) témoigne d'un génie architectural authentique qui a su développer un habitat fortifié, écologique, et en phase avec le paysage.

## 6.2. Le classement en patrimoine

Le patrimoine mondial dit aussi patrimoine mondial de l'UNESCO est donc fort ancien dans la zone dans la mesure où elle abrite un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité.

La province de Ouarzazate abrite un ensemble de biens culturels et naturels présentant un héritage humanitaire.

Cet héritage est enregistré comme patrimoine mondiale de l'UNESCO. A titre d'exemple, Kasbah AIT BENHADDOU en 1987 et Kasbah AMRIDIL en 2018 sont classées comme patrimoine mondial.

Les Kasbahs TAOURIT et de TIFOULTOUT et les vallées des oasis sont classées comme patrimoine national respectivement depuis 1954 et 1953. Sous une autre optique, les traditions et les arts populaires sont très vivants à Ouarzazate. L'Ahewach est le fondement de l'identité culturelle des communautés amazighes de la province. Il incarne des dimensions ethnologiques qui renvoient au brassage ethnique, à la relation aux fêtes, et à d'autres festivités des communautés locales.

Ces caractères - paysages, patrimoine et culture – qui ont, au début, attiré des voyageurs curieux deviennent aujourd'hui bel et bien des facteurs de promotion du territoire. Ajoutés à la luminosité naturelle idéale, les dispositions de l'industrie cinématographique se développent via la création de sites et de studios générant un savoir-faire spécifique. Pour véhiculer cette image, le qualificatif de « Hollywood du désert » est attribué à Ouarzazate.

La province de Ouarzazate dispose de plusieurs infrastructures culturelles, citons le pôle d'entretien et d'emploi du patrimoine architectural de l'Atlas et du Sud, les lieux d'exposition artistiques notamment à Kasbah Taourirt et les points et espace de lecture.

La province de Ouarzazate est riche par sa variété culturelle issue de la pluralité des communautés. Chose qui s'est reflétée dans la diversité de ses expressions culturelles, artistiques et musicales. On note dans ce sens plusieurs festivals organisés sur toute l'année :

- Festival National des Arts Ahewach ;
- Festival International de théâtre d'Amnai ;
- Festival de musique d'Acurar
- Fête du Tapis à Taznakht
- Moussems (Sidi Daoud - Hiloula - des fruits...)

# AXE3 : L'ECONOMIE : PRINCIPAUX SECTEURS PRODUCTIFS

# 1. Agriculture

Dans la province de Ouarzazate, le secteur agricole occupe près de 51% de la population active provincial (RGPH, 2014). Au niveau provincial, le nombre d'exploitations est de 17 978, avec une moyenne de 2,5 ha/ exploitation.

Tableau 30 : Superficie agricole (en ha)

| | SAU Totale | SAU Bour | SAU Irriguée | Superficie GH | Superficie PMH et irrigation privée |
|---|---|---|---|---|---|
| **Ouarzazate** | 45 580,37 | 18 916,61 | 26 663,76 | 400 | 26 663,76 |
| **Région** | 270 100[4] | - | 270 100 | 54 500 | 133 000 |

Source : Direction régionale Drâa-Tafilalet, 2022

## 1.1. Superficie agricole cultivée

### 1.1.1. Production des principales céréales

Tableau 31 : Superficie et production des cultures céréalières (moyenne des 5 dernières années)

| Culture | Superficie (ha) | Rendement (qx/ha) | Production (qx) |
|---|---|---|---|
| **Blé Dur** | 1 387 | 10,4 | 14 437 |
| **Blé Tendre** | 7 634 | 15,2 | 60 043 |
| **Orge** | 4 496 | 9,8 | 34 770 |
| **Total** | **13 517** | **12,9** | **174 563** |

Source : ORMVAO, 2022

Ces statistiques montrent que la superficie moyenne des 5 dernières campagnes agricoles des cultures céréalières d'automne (blé dur, blé tendre et orge) est de 13 517 hectares avec une production moyenne de 174 563 qx, réalisant un rendement moyen de 12,9 quintaux par hectare. Pourtant,

[4] Donnée de 2021

à propos du rendement, c'est le blé tendre qui a réalisé la meilleure performance par rapport aux deux autres céréales.

La superficie moyenne occupée par le maïs est de 4 359, avec une production moyenne de 10 587 quintaux.

**N.B.**

La luzerne constitue l'unique culture fourragère pratiquée dans la province de Ouarzazate occupant une superficie moyenne de 3 640 ha. Sa production, pour la campagne 2021/2022, est de 289 584 tonnes.

### 1.1.2. Production des principales légumineuses et maraichages

Les superficies réalisées ainsi que les productions du maraîchage d'hiver, d'été et des légumineuses alimentaires sont illustrées dans le tableau suivant :

**Tableau 32 : Superficie et production moyennes des 5 dernières campagnes agricoles des cultures maraichères et des légumineuses**

| Cultures | Sup. (ha) | Rdt (T/ha) | Prod. (T) |
|---|---|---|---|
| **Maraichages d'hiver** | **719** | **17,27** | **12 419** |
| Oignon | 217 | 18,9 | 4 119 |
| Carotte | 199 | 17,9 | 3 576 |
| Navet | 252 | 17 | 4 287 |
| Ail | 51 | 8,6 | 437 |
| **Maraichages d'été** | **648** | **22,04** | **14 280** |
| Oignon | 142 | 19,8 | 2 826 |
| Carotte | 60 | 17,3 | 1 050 |
| Navet | 46 | 17,9 | 827 |
| Pomme de terre | 100 | 17,4 | 1 708 |
| Tomate | 89 | 19 | 1 684 |
| Courge-courgette | 80 | 17,75 | 1 427 |
| Pastèque | 75 | 36,7 | 2 758 |
| Melon | 56 | 35,6 | 2 000 |
| **Total maraichages (hiver & été)** | **1367** | **19,53** | **26 699** |

| Cultures | Sup. (ha) | Rdt (T/ha) | Prod. (T) |
|---|---|---|---|
| Maraichages d'hiver | 719 | 17,27 | 12 419 |
| Légumineuses alimentaires | 397 | 8,19 | 3 253 |
| Fève | 326 | 8,43 | 2 745 |
| Petits pois | 71 | 7,24 | 511 |

Source : ORMVAO, 2022

La production moyenne des cultures maraichères d'hiver est de 12 419 T avec une superficie moyenne de 719 hectares. La production moyenne des cultures maraichères d'été est de 14 280 T avec une superficie moyenne de 648 hectares.

Au niveau de la province, les légumineuses sont constituées essentiellement de la fève avec 82% et des petits pois avec 18% produisant en moyenne 3 253 T sur une superficie moyenne de 397 hectares.

### 1.1.3. L'arboriculture fruitière

L'arboriculture complète le paysage de la production agricole dans la province. Le tableau ci-après en présente les arbres par type et leurs productions.

Tableau 33 : Effectif et production (en tonnes) des cultures arboricoles

| Campagne 2019/2020 | Effectif actuel | Effectif productif | % | Production (T) |
|---|---|---|---|---|
| Palmier dattier | 390 700 | 197 000 | 50 | 4 820 |
| Amandier | 1 457 000 | 638 000 | 44 | 2 020 |
| Olivier | 1 330 000 | 988 000 | 74 | 11 568 |
| Pommier | 983 770 | 566 500 | 58 | 8 238 |
| Figuier | 302 000 | 117 500 | 39 | 1 724 |
| Noyer | 47 650 | 34 300 | 72 | 263 |
| Abricot | 24 700 | 17 200 | 70 | 655 |

Source : ORMVAO, 2022

De ce qui précède, nous constatons :

- L'arboriculture de la province compte essentiellement 7 espèces d'arbres : l'amandier (32%), l'olivier (29%), le pommier (22%), le palmier dattier (9%), le figuier (7%), le noyer (1%), et l'abricot (0,5%).
- En moyenne 2 558 500 arbres sont productifs, soit environ 57% du patrimoine arboricole de la province.

### 1.1.4. Le safran

Le safran est la seule culture spéciale dans la province. Il est cultivé dans cinq communes territoriales à savoir khouzama, Siroua, Iznaguen, Ouiselssate et Taznakhte dont les conditions notamment pédoclimatiques climatiques sont favorables. La superficie occupée par le safran durant la campagne agricole 2021-2022 est de 700 hectares avec une production de 2 450 kg et un rendement moyen de 3,13 kg/ha. (Source : ORMVAO, 2022).

## 1.2. Élevage

L'élevage constitue l'autre pilier de l'agriculture au niveau de la province. Le cheptel est constitué des bovins, ovins, caprins et camelins. Ces espèces

constituent respectivment 4,92%, 55,82%, 39,25% et 0,01% du cheptel total qui est de 387 000 têtes (campagne 2020/2021).

- Le cheptel bovin compte 19 030 têtes. Il est composé de races améliorées et de races locales. Cette dernière présente 68% des bovins. Les races améliorées sont au nombre de 6 000 têtes.
- Les ovins sont composés d'ovins D'man et de parcours. Leur effectif est de 216 030 têtes. Les ovins de parcours sont représentés par les races Siroua. Ils sont exclusivement conduits sur parcours durant toute l'année. Les ovins D'man représentent 22%, soit un effectif de 46 790 têtes qui sont élevés au niveau des exploitations.
- Les caprins ont un effectif total de 151 900 têtes. Ils sont composés de caprins Rahali conduits en élevage extensif sur les parcours de la zone ou en transhumance. Avec un effectif de 5 000 têtes, les caprins laitiers représentent 3,3% et sont élevés exclusivement au niveau des exploitations.
- La province dispose de 40 camelins qui représentent 1% du total régional.
- 8 230 têtes d'équins sont recensées aussi dans la province et qui constituent le moyen de mobilité et de transport dans les zones de Montagnes.

En outre, l'apiculture est pratiquée en recourant davantage aux ruches modernes qui s'apprêtent à la transhumance et à une meilleure conduite. Le nombre de ruches est de 12 400 unités (Direction régionale d'agriculture, 2022).

### 1.2.1. Productions

La production du lait est estimée à 10 894 tonnes.
Les quantités de viandes rouges produites au niveau de la Province sont estimées à 1 869 tonnes. La production moyenne du miel au niveau de cette province est de 10,2 tonnes.

### 1.2.2. Parcours

Les superficies exploitées par les animaux au niveau de la province de Ouarzazate sont estimées 1 148 989 ha. Ils constituent la principale ressource fourragère pour les ovins et les caprins.

## 1.3. Organisations professionnelles agricoles

### 1.3.1. Coopératives agricoles

La province de Ouarzazate dispose d'un registre varié et important de coopératives agricoles dont l'activité couvre plusieurs domaines.

Tableau 34 : Répartition des coopératives agricoles selon l'objectif

| Objectifs | Effectifs |
|---|---|
| Safran | 72 |
| Elevage | 127 |
| Apicole | 73 |
| Valorisation des dattes | 14 |
| Laitière | 16 |
| Valorisation des amandes | 22 |
| Conduite de D'man et caprin | 8 |
| Arboriculture | 48 |
| Plantes aromatiques et médicinales | 10 |
| Maraichage (pomme de terre) | 8 |
| Huilerie | 15 |
| Avicole | 6 |
| Autres | 24 |
| TOTAL | 443 |

Source : ORMVA de Ouarzazate

Presque 30,5% des coopératives agricoles œuvrent dans l'élevage. Vient en second rang les coopératives exerçant dans l'apiculture, la production et la commercialisation du safran, l'arboriculture, la valorisation des amandes, la production laitière, les huileries, la valorisation des dattes, les plantes

aromatiques et médicinales, et arrivent en dernier classement, les autres coopératives à savoir le maraîchage et l'aviculture.

### 1.3.2. Associations des Usagers des Eaux Agricoles

Les Associations des Usagers des Eaux Agricoles (AUEA) comptent 235 associations, 07 fédérations d'AUEA et 03 unions des fédérations d'AUEA.

### 1.3.3. Groupements d'Intérêt Economique

D'autres nouvelles formes d'organisation agricoles ont vu le jour récemment dans la province notamment 05 Groupements d'Intérêt Economique (GIE) concernant les filières du safran, les dattes, l'huile d'olives et les pommes.

### 1.3.4. Valorisation des produits agricoles

Un effort considérable est déployé pour la valorisation des produits de la zone en vue d'améliorer le revenu des agriculteurs au moyen de l'augmentation de la valeur ajoutée des productions agricoles.

**Olives** : 1 000 T d'huile d'olives sont produites dont 55% au niveau des unités modernes et semi modernes et 1 unité de conserve d'olives ;

**Amandes** : 6 unités de concassage et transformation des amandes ;

**Pommes** : 2 unités frigorifiques de stockage des pommes d'une capacité de stockage de 600 T ;

**Dattes** : 1 unité frigorifique des dattes d'une capacité de stockage de 100T ;

**Safran** : plus de 70 coopératives font le séchage et l'emballage du safran ;

**Miel** : 1 unité de valorisation par extraction et conditionnement du miel et des produits de la ruche ;

**Lait** : 1 coopérative laitière et 2 associations de fabrication de fromage de lait de chèvre.

**NB :** la seule unité d'usinage du lait 'Coopérative Tametkalete' n'est plus fonctionnelle.

## 1.4. Forêt

Les superficies de forêts reboisées dans la province sont de 9 605 hectares répartis en superficies existantes, à un taux de 94%, et de 7 % de forêts provisoires. Ces forêts correspondent aux superficies reboisées jusqu'au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.

Les superficies de forêts existantes ou naturelles dont dispose la province constituent 33% de l'ensemble des forêts au niveau de la région.

Tableau 35 : Superficies des essences forestières naturelles

| 2019 | Superficies en hectares | | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Essences résineuses | Feuillues naturelles | Autres | Matorral | Alfa | |
| Ouarzazate | 23 739 | 2 553 | 3 440 | 1 204 | - | 30 936 |
| Drâa-Tafilalet | 132 702 | 133 454 | 170 591 | 111 383 | 307 681 | 855 811 |
| Province /Région (en %) | 18% | 2% | 2% | 1% | 0% | 4% |

Source : Annuaire statistique du Maroc 2021

- Même si la participation de la province dans la superficie régionale totale en essences forestières naturelles n'est que de 4%, elle s'impose dans la contribution en essences résineuses avec un ratio de 18%.
- Ce sont les essences résineuses, composées essentiellement de Genévriers, qui sont omniprésentes dans le couvert végétal de la province à hauteur de 77% des superficies des essences forestières naturelles. Pour les feuillus naturelles, composées de Chêne vert essentiellement, elles représentent 8%.

## 2. Industrie & Commerce

### 2.1. Industrie

Les principaux indicateurs liés au secteur de l'industrie au niveau de la province sont exposés dans le tableau ci-après. Les montants y sont exprimés en milliers de DHs. (CA, Production, Investissement, et Valeur Ajoutée)

Tableau 36 : Principales grandeurs économiques provinciales (en milliers de DHS)

| Secteur d'activité | Entreprises | C.A | Emplois | Dont féminin | Production | Inv. | Val ajoutée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fabrications de machines et équipements | 2 | 4 021 | 12 | - | 3 099 | - | - 427 |
| Industrie agroalimentaire | 4 | 82 051 | 83 | 8 | 77 093 | 13 | - 32 217 |
| Edition, imprimerie et reproduction | 2 | 1 313 | 10 | 2 | 1 313 | 46 | 513 |
| Fabrications d'autres produits minéraux non métalliques | 5 | 52 245 | 270 | 19 | 12 981 | 190 | 13 223 |
| Travail des bois et Aluminium | 3 | 5 391 | 37 | 1 | 6 171 | - | 1 076 |
| Total | 16 | 145 020 | 412 | 30 | 100 656 | 249 | -17 833 |

Source : Enquête annuelle sur les industries de transformation année 2021

Au total, 16 entreprises sont actives dans la province, les meilleures dans le paysage industriel provincial sont celles qui œuvrent dans la production des produits minéraux non métalliques, ainsi que celles qui s'investissent dans les l'industrie alimentaire.

Sur le plan création de l'emploi, les 16 entreprises ont projeté de créer 412 postes dont 30 est réservé aux femmes.

Quant au foncier industriel, la province dispose d'une zone industrielle totalement épuisée. Les principales caractéristiques sont :

- Superficie nette : 42 ha 11 ares et 5,10 centiares (38ha 22 ares, et 89,10 centiares pour les grands projets ; et 3,8 hectares, 8 ares, et 16 centiares pour les petits projets ;
- Investissements projetés : 158 160 917DHs
- Investissement généré : 154 303 334DHs.
- Nombre de lots : 407 dont 111 pour les grands projets et 296 petits projets.
- Nombre d'emploi projeté : 1 150 dont : 700 emplois créés.

## 2.2. Commerce

L'estimation du nombre des commerçants dans la province de Ouarzazate est établie autour de 1 198 commerçants dont 98%de détaillants et 2% de grossistes. En outre, les quotataires sont au nombre de 98 cas, comme le rapporte les dernières statistiques de l'Office National Interprofessionnel des Céréales, et Légumineuses (ONICL).

D'autres caractéristiques du secteur sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 37 : Tissu commercial provincial

| Secteur | Nombre d'établissements | % |
|---|---|---|
| Epiceries | 1 165 | 50% |
| Autres types du Commerce (Habillement ; Bijouteries ; ...) | 414 | 18% |
| Restaurants, Snacks, et Cafés. | 360 | 16% |
| Viandes Rouges | 107 | 5% |
| Drogueries | 102 | 4% |

| Secteur | Nombre d'établissements | % |
|---|---|---|
| **Fruits, et Légumes** | 72 | 3% |
| **Volailles** | 55 | 2% |
| **Grossistes** | 26 | 1% |
| **Poissons** | 12 | 1% |
| Total Général | 2 313 | 100% |

Source : **Délégation de l'Industrie et du Commerce Ouarzazate, 2021**

La province compte 2 313 établissements de commerce. 77% de ces établissements opèrent dans le secteur alimentaire (épiceries, restaurants, snacks et cafés, établissement de vente de viandes rouges, fruits et légumes, volailles et poissons). 4 % des établissements sont des drogueries, 1% sont des grossistes et les 18% restants opèrent dans les autres types de commerce (habillement, bijouteries, ...).

Pour les grandes surfaces et les infrastructures commerciales, la province dispose de 5 supermarchés, 5 superettes, 4 marchés municipaux, 3 centres commerciaux, 4 Kissariats, 11 abattoirs, et un pôle commercial.

Les 14 Souks hebdomadaires sont ventilés ci-après selon le lieu et le jour du souk :

- Le dimanche : Ouarzazate centre et les chefs-lieux des collectivités territoriales de Tidili, Iminoulaouen ;
- Le lundi : Chef-lieu de la collectivité territoriale Skoura ;
- Le mardi : Chefs-lieux des collectivités territoriales de Amerzgane, Khouzama, et Iznaguen ;
- Le mercredi : Chef-lieu de la collectivité Ait Zenb ;
- Le jeudi : Chefs-lieux des collectivités territoriales Telouet et Toundout ;
- Le samedi ; Chefs-lieux des collectivités territoriales Ighrem Nougdal, Ghassate,Tarmikt et la municipalité de Taznakht.

La source d'approvisionnement dépend des produits alimentaires, ou manufacturés, selon le cas, les villes correspondantes sont Ouarzazate même, Errachidia, Marrakech, Safi, Beni Mellal, Casablanca et Nador.

Et pour donner un coup de pouce au développement du commerce dans la province de Ouarzazate, il est commode de créer un marché de gros pour les fruits et légumes, la construction d'un abattoir avicole, l'exploitation de nouveau abattoir et marché de poisson, la mise à niveau du marché ALMOUAHIDINE et la valorisation des produits de terroir.

## 3. Artisanat

### 3.1. Artisanat de service et d'art

L'artisanat constitue un secteur prometteur au niveau de la province par sa diversité, l'originalité de ses produits et le savoir-faire de ses artisans. La stratégie préconisée pour le développement du secteur émane de la volonté d'ériger le rôle la province dans la région. Cette stratégie vise à développer les potentialités locales notamment en matière de production, sans omettre d'introduire des activités nouvelles en matière d'organisation et de recherche.

Les métiers de l'artisanat, avec un effectif de 25 138 personnes, sont répertoriés en artisanat d'arts de production et artisanat de services dans les proportions respectives de 91%, et 9% du total des artisans.

Tableau 38 : Ventilation de l'artisanat de service selon les principaux métiers

| Métiers | Effectifs | % |
|---|---|---|
| Construction de bâtiment | 1 000 | 44,9 |
| Electricité de bâtiment | 200 | 9,0 |
| Art du Plâtre | 200 | 9,0 |
| Pâtisserie | 200 | 9,0 |
| Mécanique générale | 150 | 6,7 |
| Peinture de bâtiment | 150 | 6,7 |
| Plomberie | 100 | 4,5 |

| Métiers | Effectifs | % |
|---|---|---|
| Coiffure | 60 | 2,7 |
| Peinture auto | 20 | 0,9 |
| Electricité auto | 20 | 0,9 |
| Cycliste | 20 | 0,9 |
| Autres | 107 | 4,8 |
| Total Général | 2 227 | 100 |

Source : Direction provinciale de l'artisanat de Ouarzazate, 2021

Au seuil de 95,2% du cumul des effectifs des métiers de l'artisanat de service, le métier le plus pratiqué est la construction de bâtiment, à 45% de l'ensemble des métiers, suivi par l'électricité de bâtiment, de l'art de plâtre et de la pâtisserie, etc. La catégorie autres qui participe dans l'ensemble à 4,8% incluent des métiers tels que le réparateur des réfrigérateurs, le boulanger, la Nagafa, etc.

Tableau 39 : Ventilation de l'artisanat d'art et de production

| Métiers | Effectifs | % |
|---|---|---|
| Tapis | 22 000 | 96,0% |
| Couture moderne | 120 | 0,5% |
| Travail de laine | 120 | 0,5% |
| Menuiserie | 110 | 0,5% |
| Broderie | 100 | 0,4% |
| Couture traditionnelle | 80 | 0,3% |
| Ferronnerie d'art | 80 | 0,3% |
| Poterie | 60 | 0,3% |
| Autres | 241 | 1,1% |
| Total Général | 22 911 | 100,0% |

Source : Direction provinciale de l'artisanat de Ouarzazate, 2021

De prime abord, le métier du tapis est le métier d'artisanat d'art pratiqué par la femme dans la province de Ouarzazate notamment à Taznakht. D'autres métiers sont également exercés mais timidement par rapport au métier de

tissage. La catégorie de métiers autres regroupe des effectifs très bas en termes d'effectifs, entre autres : Tricots, bijouterie, cordonnerie, dinanderies, etc.

## 3.2. Coopératives et associations de l'artisanat

Figure 21 : Coopératives de l'artisanat selon les adhérents et le capital libéré

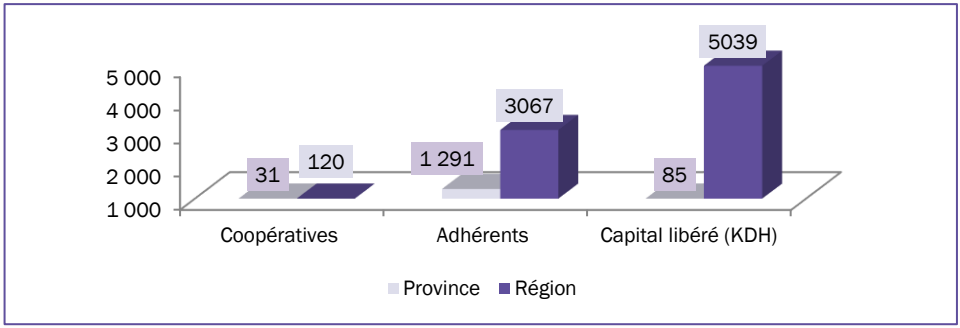


Source : Direction provinciale de l'artisanat de Ouarzazate, 2021

Les coopératives recensées par la Direction provinciale de l'Artisanat de Ouarzazate sont de 31 coopératives, ayant pu faire adhérer 1 291 personnes, avec un capital libéré de 853 100 DHs.

La taille moyenne de chaque coopérative est de 42 adhérents, à l'extrême, pour la coopérative de Siroua, le nombre d'adhérent est de 286 femmes.

Ces performances provinciales rapportées aux moyennes régionales montrent que la province semble en retard quant au capital libéré.

La province compte 55 associations avec un nombre total d'adhérents de 7 463 personnes, et une moyenne de 135 adhérents par association. A rappeler, leurs champs d'activité sont l'artisanat de service, et l'artisanat d'art, et de service comme précisé dans les tableaux ci-dessus.

# 4. Tourisme

## 4.1. Capacité d'accueil

La région Drâa-Tafilalet fait partie des destinations touristiques les plus attractives du Royaume, les provinces qui la constitue forment une offre à potentialités diversifiées et complémentaires.

Examinons ci-après des informations reflétant les prédispositions de la province de Ouarzazate en vue de contribuer à la dynamique régionale.

Tableau 40 : Capacité d'accueil des établissements touristiques

| Au 31/12/2020 | Etablissements | Dt classés | Chambres | Lits |
|---|---|---|---|---|
| **Ouarzazate** | 143 | 36 | 3 473 | 7 293 |
| **Drâa-Tafilalet** | 390 | 108 | 8 962 | 18 703 |
| **Province/ Région (%)** | 37% | 33% | 39% | 39% |

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2021

- L'infrastructure hôtelière compte 143 établissements dont 33% sont classés. Leur moyenne en chambres est de 24 chambres.
- L'importance relative de la province en termes d'infrastructure hôtelière est autour d'un tiers de l'ensemble des établissements.
- Si l'on examine l'effectif des établissements classés, 21 établissements appartiennent aux classes deux étoiles (10 établissements) et quatre étoiles (11 établissements).
- Avec 21 établissements classés, ils ne constituent que 33% des 143 établissements hôteliers.

## 4.2. Nuitées touristiques

Tableau 41 : Nuitées dans les hôtels classés par type de touristes

| Nationalités | Base 2021 | Nuitées | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | % | 2010 | 2020 | 2021 | Variations 21/20 (%) |
| Non-résidents | 84 | 318 490 | 47 569 | 30 257 | -36 |
| France | 41 | 166 608 | 8 500 | 9 649 | 14 |
| Italie | 15 | 8 553 | 3 491 | 3 556 | 2 |
| Espagne | 11 | 17 718 | 1 880 | 2 640 | 40 |
| Pologne | 9 | 29 277 | 3 332 | 2 016 | -39 |
| Afrique | 8 | 1 366 | 1 577 | 1 812 | 15 |
| U.S.A | 6 | 20 098 | 7 514 | 1 490 | -80 |
| Allemagne | 5 | 5 596 | 619 | 1 246 | 101 |
| Pays Arabes | 2 | 17 067 | 1 831 | 559 | -69 |
| Canada | 2 | 285 | 262 | 533 | 103 |
| Résidents | 16 | 58 959 | 24 060 | 45 543 | 89 |
| Total | 100 | 377 449 | 71 629 | 75 800 | 6 |

Source : Direction Provinciale de Tourisme Ouarzazate

Nous présageons que les nationalités déclarées sur le tableau correspondent aux effectifs, à un seuil donné, des non-résidents qui réalisent des nuitées dans les hôtels classés.

De prime abord, les performances du secteur au titre de l'année 2021 sont très éloignées de celles réalisées il y a onze ans, comme si on reçoit deux touristes seulement cette année au lieu de 22 touristes auparavant. L'impact négatif de la pandémie est notoire ;

Les nuitées réalisées dans les hôtels classés par les non-résidents ont chuté de 36% entre les deux exercices 2020 et 2021.

Il semble que les résidents réalisent, de plus en plus, des nuitées dans les établissements classés durant les 11 dernières années. A la fin de l'exercice 2021, le poids est de 60%, en partant de 16% en 2010 et passant à 34% en 2020.

Les clients de la province relèvent des clients classiques avec une percée notamment vers l'Afrique. Le pari demeure toujours l'objectif de prolonger la durée de séjour dans la province. La moyenne actuelle de toutes les nationalités est d'une seule journée, excepté pour les canadiens qui restent en moyenne deux jours.

## 5. Industrie cinématographique

La province de Ouarzazate, par le paysage qu'elle offre et appuyée par la disponibilité de l'infrastructure nécessaire, réunit toutes les conditions nécessaires à jouer un rôle d'avant-garde dans l'industrie cinématographique au niveau national. Ainsi, elle dispose de trois Studios de tournage, Oasis, Atlas et CLA Studios qui fournissent une infrastructure logistique moderne.

En outre, des figurants à diversité ethnique, artisans qualifiés et techniciens bien formés ayant prouvé leurs talents dans des films de renommée internationale tournés auparavant à Ouarzazate constituent les moyens humains qui s'ajoutent à l'infrastructure disponible dans le domaine.

Aussi, la climatologie via la diversité des paysages, le soleil généreux et la lumière exceptionnelle sont-des facteurs naturels de succès. Sur le plan économique, le rapport coût bénéfice est encourageant comparé à d'autres destinations. Ceci émane des résultats d'une batterie de mesures incitatives au profit de la rationalisation des coûts de production. Dans ce registre, notons, à titre illustratif, la facilité d'importation temporaire des armes et des munitions utilisées pour les films d'action, l'exonération de la TVA pour tous les biens et services acquis au Maroc, etc.

Pour pérenniser cette empreinte spécifique, la province offre une multitude d'unités hôtelières et structures d'accueil. La desserte aérienne est assurée grâce à l'aéroport international de la ville. De même, la professionnalisation exige une formation aux métiers de cinéma, c'est ce qui incombe aux structures de formation (Faculté Polydisciplinaire et Institut de formation aux métiers du cinéma).

Ci- après le bilan de la production cinématographique pour les quatre dernières années :

Tableau 42 : Réalisations en tournages cinématographiques et budgets investis

| Catégorie | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|---|---|---|---|
| Long métrage | 138 619 | 283 838 | 322 094 | 265 305 |
| Court métrage | 2 447 | 669 | 2 765 | 1 214 |
| Spot publicitaire | 17 800 | 17 757 | 25 331 | 14 850 |
| Série télévisée | 116 646 | 185 433 | 374 878 | 504 141 |
| Clip | 1 781 | 1 659 | 4 484 | 7 195 |
| Film institutionnel | 1 720 | 1 365 | 1 125 | 1 969 |
| Docu-fiction | 1 028 | 6 314 | 847 | 1 585 |
| Moyen métrage | 0 | 0 | 0 | 228 |
| Total du budget investi (X1 000 Dhs) | 280 042 | 497 035 | 731 525 | 796 487 |
| Effectifs de tournages | 16 | 16 | 18 | 21 |

Source : Données compilées à partir de la revue finances news, Numéro de 15/10/2020

De ce fait, la province de Ouarzazate a connu, pendant les quatre dernières années, la réalisation de 71 tournages avec un budget total d'investissement qui a dépassé 2,305 milliards de Dirhams. Dans ces conditions, le tournage des productions étrangères génère annuellement un chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars et crée des milliers d'emplois.

# 6. Mines et énergie

## 6.1. Mines

L'activité minière est organisée selon trois types de permis, à savoir, la concession, la recherche, et l'exploitation. Cette dernière est, en effet, présentée sous deux formes, à savoir le permis d'exploitation proprement dit et la licence d'exploitation. Ces formes juridiques, en vigueur dès le début de l'année 2021, sont représentées sur le graphe ci-après :

Figure 22 : **Organisation de l'activité minière dans la province**

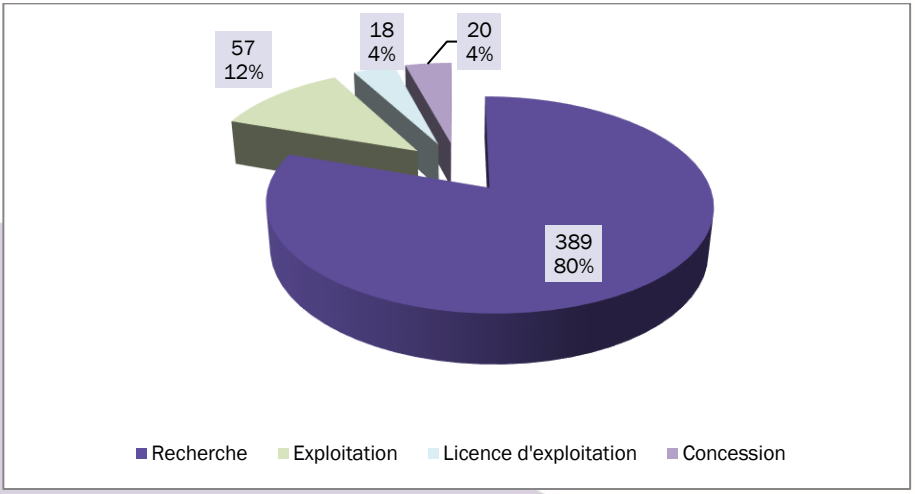


Source : **Direction Provinciale du Département de la Transition Energétique de Ouarzazate, 2021**

Il ressort de ce graphe que la forme juridique la plus répandue dans l'exploitation minière est le procédé de la recherche, à hauteur de 80%, suivie par l'exploitation, avec 16%, en enfin la concession qui atteint 4%, de l'ensemble de l'activité minière.

### 6.1.1. Substances exploitées

La province contient plusieurs gisements miniers riches en substances métallifères et métaux précieux. Le tableau ci-après dresse les substances exploitées et leurs lieux d'exploitation.

**Tableau 43 : Substances et lieux d'exploitation**

| Opérateur | Substance exploitée | Centre d'exploitation | Localisation |
|---|---|---|---|
| **Sté SACEM** | Manganèse | Imini | Amerzgane |
| **Sté GLOMINES** | Manganèse | - | |
| **Sté des richesses minières** | Fer Ologiste | - | Asserssa |
| **OSCA MANAJIM** | Sel | - | Ghassat |
| **Sté C.T. T** | Cobalt | Bouazzer | Ouisselssate |
| **SOMAVAL** | Fer Ologiste | - | |
| **PETIT MINEUR** | Cuivre | - | |
| **Sté BROYCHIM** | Zinc | - | Telouat |
| **Sté (TIZOLA)** | Or | TIZOLA | Tizola |
| **Sté AIT TARJDALT** | Sel | - | Toundoute |

**Source : Direction Provinciale du Département de la Transition Energétique de Ouarzazate, 2021**

Les opérateurs actifs sont au nombre de 10 et les sites d'exploration sont au nombre de 7 localisations.

### 6.1.2. Production minière

En 2021, 579 570,854 tonnes de produits miniers tout venant ont été extraits dans la province répartis entre du manganèse (79 669 tonnes), du cobalt (317 310 tonnes), de l'Or (65 118,8), du cuivre (116 400,8), et environ 1 072,204 tonnes pour le reste des produits miniers tels que le fer ologiste, le sel et le zinc.

Tableau 44 : Production minière (T) dans la province

| Substance | Quantité extraite | % |
|---|---|---|
| Cobalt | 317 310 | 55% |
| Cuivre | 116 400,80 | 20% |
| Manganèse | 79 669 | 14% |
| Or | 65 118,85[5] | 11% |
| Sel | 932 | 0,16% |
| Fer Ologiste | 140,20 | 0,02% |
| Zinc | 0 | 0% |
| Total | 579 570,854 | 100% |

Source : Direction Provinciale du Département de la Transition Énergétique de Ouarzazate, 2021

Au fait, la production minière provinciale est importante en substances de cobalt, du cuivre, du manganèse. Le cumul de la participation de ces substances dans la production totale atteint presque 579 570 tonnes. Toutefois, la rareté, le prix de revient d'exploitation et la valeur sur le marché déterminent toute exploration éventuelle.

A titre de l'année 2022, la quantité extraite de l'or a atteint 59 821 tonnes sous forme de minerai tout venant, avec une teneur de 1.09 ppm (partie par million).

## 6.2. Energie

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie, et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques qui a été initiée par le souverain depuis 2009.

[5] L'or est extrait sous sa forme brute

### 6.2.1. Energie renouvelable

En effet, la province abrite 4 projets de production d'électricité solaire et une centrale hydro-électrique installée sur le barrage Mansour Dahbi. La capacité estimée de la production de ces 4 projets est de 590 MW.

Par rapport à la région, les 4 projets de production d'électricité solaire constituent la moitié de l'infrastructure totale régionale du même type. Quant à leur production en électricité solaire, elle représente 34% de l'ensemble de la production régionale qui est de 1 726 MW.

Pour rappel, la centrale hydro-électrique édifiée sur le barrage de Mansour Dahbi produit 10 MW. Au niveau régional, elle s'ajoute à celle d'Hassan Dakhil d'Errachidia. Le projet de production d'électricité éolienne est implanté à Midelt.

En amont de la consommation de l'électricité, son transport est nécessaire avec tout l'entretien et traitement technique qu'elle exige. À ce propos, le tableau ci-après nous renseigne sur les postes de transformation 60/22, 225/60 et sur la longueur de réseau.

Tableau 45 : **Poste de transformation électrique et longueur du réseau**

| | Poste de transformation électrique | | Longueur du réseau de transport électrique (KM) | |
|---|---|---|---|---|
| | 60/22 | 225/60 | 225 KV | 60 KV |
| **Ouarzazate** | 6 | 1 | 106,98 | 280 |
| **Drâa-Tafilalet** | 21 | 5 | 482,78 | 1 090,73 |

Source : **Direction Provinciale du Département de la Transition Energétique de Ouarzazate, 2021**

Ainsi, la province dispose de 6 postes de transformation électrique (60/22) et d'un poste 225/60. De même, le réseau de transport électrique qui la traverse est de l'ordre de 387 km, dont 72% est de type 60 KV.

### 6.2.2. Stations-service et dépôts de gaz

Le nombre de stations-service dont dispose la province est de 27 points de stockage avec une capacité qui s'élève à 1 858 tonnes de carburant. Le nombre de distributeurs de bouteilles de Gaz de Pétroles Liquéfiés est de 7 centres de distribution, avec un unique centre emplisseur.

L'inventaire géographique de ces stations-services est dressé sur le tableau ci-après :

Tableau 46 : Inventaire des stations-service et dépôts de gaz de butane

| Station-service | Effectif | Dépôt | Effectif |
|---|---|---|---|
| **Afriquia** | 5 | AFRIQUIA GAZ | 03 |
| **Shell** | 5 | BUTAGAZ | 01 |
| **Total** | 5 | TISSIR GAZ | 01 |
| **Winxo** | 3 | DIMA GAZ | 01 |
| **Ziz** | 3 | TOTAL GAZ | 01 |
| **Inov** | 2 | | |
| **Salama** | 2 | | |
| **Oilibia** | 1 | | |
| **Petrom** | 1 | | |
| **Total** | **27** | **Total** | **07** |

Source : Direction Provinciale du Département de la Transition Energétique de Ouarzazate, 2021

Les 7 dépôts de Gaz de Pétroles Liquéfiés reviennent en majorité à Afriquia Gaz. Les autres opérateurs disposent d'un dépôt par opérateur (Butagaz, Tissir Gaz, Dima Gaz, et Total Gaz).

## 7. Banques

La province compte 33 agences bancaires, soit 22 % des agences de la région Drâa-Tafilalet. Elles sont implantées comme le montre le tableau suivant :

Tableau 47 : Implantation bancaire provinciale

| 2021 | Barid Bank | ATTIJARI WAFA BANK | Bank of Africa | BMCI | CAM | CDM | CIH | CPM | Sgma | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ouarzazate | 13 | 5 | 2 | 1 | 3 | 1 | 1 | 6 | 1 | 33 |
| Drâa-Tafilalet | 54 | 21 | 9 | 4 | 21 | 4 | 2 | 31 | 2 | 149[6] |

Source : Bank-Al Maghreb de Ouarzazate, 2021

## 8. Dynamique de l'investissement et promotion de l'entrepreneuriat

### 8.1. Dynamique de l'investissement

L'attractivité de la province est un défi à relever. Elle permet certes le développement d'une économie prospère et résiliente. A rappeler que les conditions de l'attractivité territoriale dépendent fortement de la mobilité, de l'instantanéité, et de la rapidité, presque en temps réel, des flux de biens et services, de capitaux, et de mains-d'œuvre.

Entre 2022, le nombre d'entreprises crées a atteint 400 entreprises. Le tableau suivant rapporte les secteurs d'activités de ces entreprises.

Tableau 48 : Secteurs d'activités des entreprises crées en 2022

| Secteur | % |
|---|---|
| Commerce | 31,38 |
| Services divers | 22,67 |
| BTP et activités immobilières | 13,81 |
| Hôtels et restaurants | 10,21 |
| Transports | 9,31 |
| Industries | 7,52 |

[6] Certaines banques de la région ne sont pas implantées au niveau de la province

| Secteur | % |
|---|---|
| Agriculture, pêche | 2,4 |
| Secteur des TIC | 2,1 |
| Activités financières | 0,6 |
| Total | 100 |

Source : OMPIC, 2022

Le foncier impacte également l'investissement, à ce propos, dans les rapports moraux, et financier du conseil d'administration de l'Agence Urbaine Ouarzazate, Zagora Tinghir, organisé en mars 2020 dans sa quatrième session a présenté le bilan global de l'étude des dossiers d'investissement. Au total 954 projets ont reçu la mention « Avis conforme », (45% du total des dossiers étudiés), dont 89% sont dits petits projets. L'ensemble des projets ont mobilisé 44,52 hectares, et 849,91 de millions de Dirhams.

En termes d'encouragement à l'investissement, la province dispose d'une zone industrielle achevée et totalement commercialisée, parmi les éléments de sa fiche technique, on dénote :

- Superficie nette : 42 ha 11 ares et 5,10 centiares (38ha 22 ares, et 89,10 centiares pour les grands projets ; et 3,8 hectares, 8 ares, et 16 centiares pour les petits projets).

- Investissements projetés : 158 160 917 DHs et généré : 154 303 334 DHs.
- Nombre de lots, 407 dont 111 pour les grands projets, 296 petits projets.
- Nombre d'emploi projeté : 1 150 dont : 700 emplois créés.

A ces projets s'ajoutent d'autres investissements des différents départements ministériels déconcentrés, à savoir, les créations des établissements, l'extension des anciens, des restaurations, ...etc.

Si l'on se réfère au module intitulé '' Baromètre[7] d'investissement de la région Drâa-Tafilalet, et constitue l'horloge de l'investissement, le montant total des investissements en faveur de la province de Ouarzazate a enregistré en 2022, un montant d'investissement de 193,39 MDH. Un tel investissement, est porté par 22 projets, et a créé 591 emplois.

En s'intéressant aux observations des trois dernières années, nous les dressons dans le tableau ci-après :

Tableau 49 : Série des dossiers d'investissement 2019/2022

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de dossiers | 5 | 16 | 40 | 22 | 83 |
| Montant d'investissement (MDH) | 140,30 | 311,12 | 711,13 | 193,39 | 1 355,94 |
| Emplois crées | 152 | 615 | 878 | 591 | 2 236 |

Source : cridraatafilalet.ma

Figure 23 : Dossiers d'investissement 2019/2021

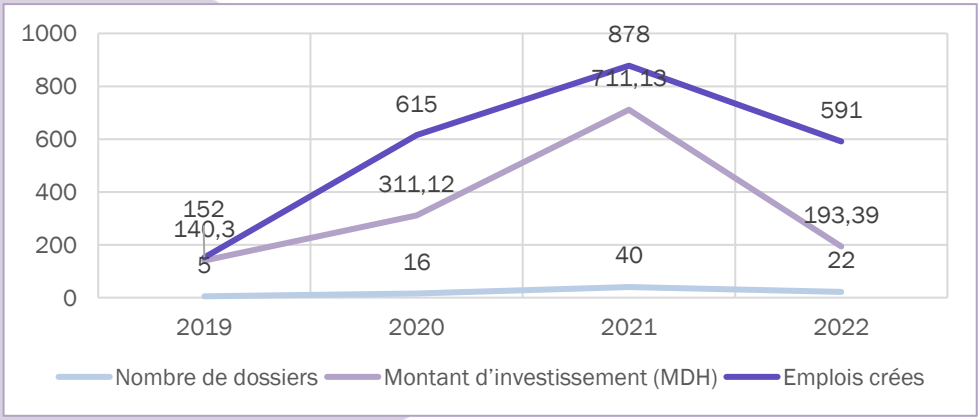


Source : cridraatafilalet.ma

[7] https://cridraatafilalet.ma/

Sur la base des dossiers d'investissement au titre de l'année 2021, la typologie des investissements est la suivante :

- L'énergie et mines
- Les services
- Le tourisme
- L'industrie

## 8.2. Promotion de l'entrepreneuriat dans la province

Pour toute horizon d'entreprenariat, il serait opportun d'agir à travers trois actions afin d'assurer une certaine efficacité de la dynamique entrepreneuriale : le ciblage, le focus sur le local et la structuration.

### 8.2.1. Le ciblage

Promotion de chaîne de valeur : les programmes doivent donner la priorité aux chaînes de valeurs qui constituent le potentiel de la province et répondent aux spécificités de cette dernière.

Les porteurs de projet, en principe, devraient dépasser la population dite classique, et s'étendre aux jeunes diplômés, et cibler également les projets venant des organisations les plus structurées comme les organisations de l'économie sociale et solidaire notamment les coopératives, ayant une fibre entrepreneuriale.

### 8.2.2. L'entreprenariat local

Il s'agit d'un territoire où l'on peut opter pour

- L'accélération du développement d'un marché local favorisant les produits locaux, et l'interrelation des marchés de proximité ;
- L'accompagnement spécifique à l'émergence de pôles de rayonnement locaux de certaines filières de produits de terroirs en vue d'atteindre des standards de bonnes pratiques.

### 8.2.3. Essaimage d'un entrepreneuriat structuré

A cet effet, nous proposons la création d'une « Maison de l'entrepreneur » qui pourrait faciliter la mise en place des actions du programme au niveau de la province avec une offre globale couvrant les conditions minimales du succès :

- Espace du travail ;
- Mise à disposition d'expertise (technique, sectorielle et administrative) ;
- Accompagnement durant les phases de création ;
- Assistance à la création ;
- Des services de proximité.

# AXE 4 : L'ATTRACTIVITE ET L'INVESTISSEMENT

La force de l'attractivité d'un territoire dépend de plusieurs facteurs interdépendants l'un des autres. Attirer des investisseurs, des touristes, des talents et des visiteurs, dans un environnement marqué par la concurrence acharnée entre les territoires et au sein même de chaque territoire, est un défi challengeant. Pour le surmonter, il est incontournable de mettre en œuvre des moyens et des intelligences permettant d'élaborer une stratégie efficace de communication et de promotion autour des avantages compétitifs du territoire accompagné de moyens nécessaires pour sa mise en œuvre.

Dans la quête de l'attractivité, les acteurs d'un territoire, essentiellement les collectivités territoriales, sont appelées à valoriser tous les aspects et toutes les dimensions susceptibles d'améliorer la notoriété et l'image de marque de leur territoire. L'histoire, le patrimoine, les paysages, les différentes incitations, la qualité de vie, la gouvernance, autant de dimensions sur lesquelles il faut agir pour accomplir cette mission de taille.

Dans ce cadre, le territoire de Ouarzazate, avec ses paysages, son histoire, son patrimoine et son écosystème d'acteurs, dispose des principaux prérequis, dont la bonne exploitation associée à une promotion sans faille, contribuera, sans doute, au renforcement de son attractivité et sa capacité à faire venir les capitaux, les talents, les touristes, les nouveaux résidents et les étudiants.

Ci-après, les principaux atouts de la province et à leur lumière sont présentés les leviers clés de l'attractivité auxquels la province est appelée à mettre en œuvre pour le renforcement de sa dynamique socio-économique et culturelle déjà enclenchée. La finalité est de créer une dynamique d'attractivité permettant d'améliorer davantage les indicateurs socio-économiques du territoire et rendre ainsi le climat des affaires plus propice à l'initiative économique créatrice de la valeur et de l'emploi. Un climat favorable à la fixation de la population et même à l'arrivée de nouvelle porteuse de nouvelles idées et de nouvelles cultures.

## 1. Profil de la province et indicateurs sociaux

100% Taux de scolarisation 6-11 ans

2 Hôpitaux généraux et 44 établissements de soins

236 Capacité litière

1,97% Taux de pauvreté au sein de la province

18,1% Du total régional, soit 297 502 habitants

38,2% Taux d'urbanisation

INVESTISSEMENT 2019 – 2022

1 355,94 MDH

2 236 emplois créés

83 projets approuvés

9,8% Taux de chômage

48,1% Taux net d'activité

## 2. Les atouts phares de la province

La réputation de Ouarzazate est forgée par l'industrie cinématographique avec une renommée nationale et internationale comme Hollywood de l'Afrique. Egalement, depuis une décennie, Ouarzazate est un territoire qui abrite l'un des gigantesques complexes de production de l'énergie solaire au monde, conférant à Ouarzazate le rôle de pionnier dans ce domaine. L'architecture, l'artisanat, le tourisme, la géologie et la grande infrastructure hydraulique, autant d'atouts qui font de la province un territoire riche en potentialités susceptibles de hisser son attractivité au niveau le plus élevé. Ci-après ces potentialités susmentionnées, seront développées.

- **Paysage diversifié** : Le bassin de Ouarzazate est doté d'une structure géologique et paysagère atypique correspondant à des unités de transition entre le domaine atlasique et l'Anti-Atlas. On distingue essentiellement trois grandes unités structurales : La zone de moyenne montagne (65%), la plaine saharienne (22%), la zone de haute montagne (13,1%) et le massif du Saghro qui ne couvre que 0,01% du territoire. Ces formations octroient à la province un paysage très diversifié et très contrasté. Son climat caractérisé par l'ensoleillement de qualité presque toute l'année rend le territoire idéal pour l'émergence des projets de production de l'énergie solaire. Cette topographie typique avec de grands oueds procure à la province une position avantageuse en termes de grandes infrastructures hydrauliques sous forme de grands barrages.

- **Un patrimoine architectural et géologique** de renommée internationale. Plusieurs sites architecturaux sont classés par l'UNESCO parmi le patrimoine de l'humanité (Ksar Ait Benhaddou, Kasbah de Taourirt, Kasbah d'Amridil, …). Marquant cette longue histoire de maitrise de l'écoconstruction avec les matériaux locaux mixant entre grandeur, charme et symbiose avec la nature et les paysages. Une ingénierie exemplaire dans la parfaite maîtrise de la construction naturelle dans un parfait usage associant le bois, la paille, le pisé, la pierre, l'adobe et des symboles culturels et religieux sur les façades. Quant au massif de haut Atlas au niveau de Ouarzazate considéré comme un paradis des paléontologues du fait qu'il contient des sites abritant les traces et les fossiles des vieux dinosaures au monde. D'ailleurs, la ville de Ouarzazate dispose d'un musée de la paléontologie à Tazouda où est présenté un squelette d'un vieux dinosaure de plus de 180 millions d'années et d'une longueur de 9 mètres et un poids de 5 tonnes. Il a été découvert à Tazouda en 1998 attirant plusieurs visiteurs et touristes.

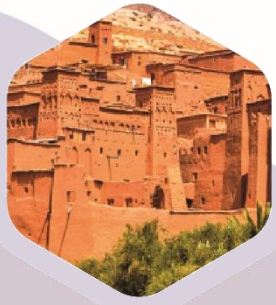

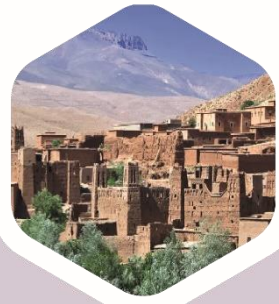

- **Patrimoine culturel plus riche et diversifié :** Ouarzazate organise sur toute l'année plusieurs festivals et rencontres culturelles et socio-économiques. Le festival national des arts d'Ahwach, le festival international de théâtre, le festival national du film et du cinéma, le festival d'Amnai, de la musique Acurar, du tapis Taznakt et de Moussems (Sidi Daoud - Hiloula - des fruits…) et le salon régional des produits de terroir. Le territoire est connu aussi par la singularité de son identité culturelle caractérisée par la diversité des origines culturelles de la population. Les traditions et les arts populaires sont très vivants à Ouarzazate dont l'Ahwach qui transmet, à l'heure actuelle, les dimensions d'un brassage ethnique réussi confirmant un fort attachement aux fêtes et à d'autres festivités des communautés locales.

- **Une agriculture aux chaines de valeurs spécifiques :** Le secteur agricole occupe près de 51% de la population active de la province réparties sur 17 978 exploitations. Le territoire est connu par ses amandiers et ses noyers dans les communes de montagnes et des olives de qualité produites surtout dans l'oasis de Skoura. La culture du safran est répondue dans le périmètre de Taznakhte qui devient le concurrent de Taliouine. En outre, Ouarzazate trouve sa renommée dans sa race ovine exceptionnelle de Siroua. Une race célèbre par la qualité de sa gabaret, sa viande et sa laine exploitée dans le tissage des tapis.

- **Ouarzazate ; Territoire de l'énergie solaire** abritant un complexe solaire parmi les plus géants au monde (NOR OUARZAZATE). Lancé en 2009, sur l'initiative royale et géré par le Morocan Agency for Solar Energy (MASEN). Le projet est implanté sur une superficie 480 ha, Avec ses quatre parcs solaires Nor I, Nor II, Nor III et Nor IV. La production projetée desdits quatre centres, avoisinera les 580 MW. A cela s'ajoutait une

offre de formation professionnelle et universitaire appropriée liée au domaine de l'énergie solaire. Ce qui a amélioré et améliorera l'offre en termes de compétences et de main d'œuvre locale qualifiée. En outre, le complexe Nor Ouarzazate devient une première expérience référence au Maroc au quelle les autres initiatives, en la matière, tirent des leçons techniques, financiers, de gestion et de compétitivité. Chose qui a assuré l'émergence d'une expertise nationale dans le domaine des énergies renouvelables axées sur le solaire.

- **Ouarzazate, Hollywood de l'Afrique :** La province de Ouarzazate, par son paysage, son climat et sa main d'œuvre qualifiée, autant de forces associées à la disponibilité de l'infrastructure adéquate, réunit toutes les conditions nécessaires pour continuer à jouer le rôle d'avant-garde dans l'industrie cinématographique aux niveaux national et africain. Ainsi, elle dispose de trois Studios de tournage, Oasis, Atlas et CLA Studios qui en fournissent une infrastructure logistique moderne. Comme complément à cette infrastructure, des figurants à diversité ethnique, artisans qualifiés, et techniciens bien formés ayant prouvé leurs talents dans des films de renommée internationale tournés à Ouarzazate sont toujours à la disposition de nouveaux projets de films.

- **Des potentialités touristiques importantes :** Ouarzazate regorge des atouts paysagers, culturels, historiques et architecturaux lui permettant de disposer d'une richesse inégalée en termes de diversification de l'offre touristique. Le tourisme scientifique avec exploitant le gisement paléontologique, le tourisme d'aventure et du sport mettant en valeur les massifs montagneux de haut et de l'anti Atlas, le tourisme cultuel, culturel et architectural valorisant l'héritage emblématique et majestueux des Ksours et Kasbahs avec un rayonnement exceptionnel autour de l'industrie créative articulée sur le cinéma. Sans oublier encore une infrastructure dense et diversifiée en hébergement que compte Ouarzazate.

## 3. Pistes et leviers d'action

### 3.1. Les conditions cadres de l'attractivité territoriale

Pour attirer les investisseurs, les touristes et les résidents dans un territoire donné, les intentions et les volontés ne suffisent pas. Il est incontournable de mettre en œuvre une batterie d'actions combinant entre le soft et le hard dans une stratégie bien élaborée visant le renforcement de l'arrivée des porteurs de projets, des visiteurs, etc. A ce propos, il y a des conditions dites cadres impactant d'une manière significative l'attractivité des territoires à savoir :

- Les infrastructures sociales de bases impactant positivement le cadre et la qualité de vie (Mobilité facile, offre de qualité en termes des services de santé, d'éducation, de connectivité, de sécurité, de salubrité, de loisirs, etc.) ;

- Une DATA au service de tout le monde dans lequel l'investisseur, le chercheur, le touriste, le visiteur trouvent les informations nécessaires à leurs différentes quêtes et aspirations (investissement, voyage, recherche, études, résidence, etc.) ;

- La bonne gouvernance reflétant une performance institutionnelle axée sur les feedbacks rapides, la transparence et l'appui-conseil rapproché aux différentes cibles notamment les investisseurs et les porteurs de projets créateurs de la richesse et de l'emploi ;

- Promotion du territoire de la province à l'échelle nationale et internationale via des techniques de marketing territorial. Il s'agit de déployer des efforts collectifs de valorisation et de mise à niveau du territoire permettant d'avoir des avantages compétitifs par rapport aux différents concurrents. La finalité est d'influencer le comportement des cibles par une offre différente et attractive dont la valeur perçue est durablement supérieure à celles des autres territoires concurrents.

Ouarzazate est appelée à construire une image de marque ancrée et appropriée par tout l'écosystème accompagnée d'une campagne systématique de la promotion et de brinding de son image de marque.

### 3.2. Les facteurs directs de l'attractivité des investissements

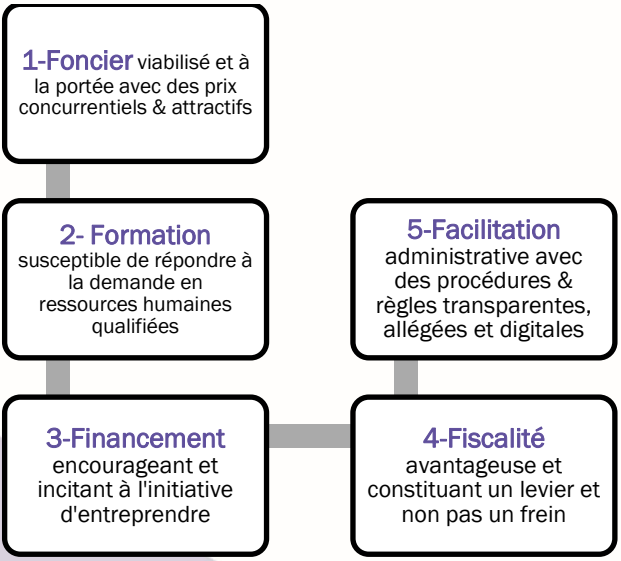


## 4. Le développement des économies et des écosystèmes

### 4.1. Quatre économies

La province, vue ses atouts et à la lumière de ses différentes potentialités, associées à la conjoncture nationale et mondiale caractérisée par une forte tendance des économies à l'échelle planétaire vers l'intégration massive de la décarbonatation de leurs activités socio-économiques, la numérisation des processus et des administrations, plus d'intelligence artificielle dans les produits et les process, etc., Ouarzazate est appelée à développer 4 types d'économie :

- Economie du savoir et de connaissance du fait que la province est loin des grands axes de rouages économiques et logistiques du royaume et l'excellence de sa jeunesse estudiantine, l'économie de la connaissance dans ces conditions susmentionnées constitue une alternative rassurante pour le développement du territoire ;

- Economie du patrimoine & l'industrie créative : La richesse et la diversité du patrimoine associé au climat et paysages époustouflants fait de Ouarzazate un territoire ou cette économie constituera un levier de développement et de renforcement de l'attractivité. Le tourisme et le cinéma exploitant en premier lieu ces atouts sont parmi les secteurs incontournables de la promotion des destinations ;
- Economie sociale et solidaire ou le tiers secteur est de plus en plus un levier de croissance, de cohésion, de sécurité, de bien-être, de développement durable et d'inclusion sociale et économique. Un secteur dans lequel émergent beaucoup d'initiatives innovantes et peuvent constituer une source d'impulsion pour la recherche-développement et de la dynamique territoriale. A ce propos, il est crucial de mettre en place des mécanismes et des dispositifs de soutien, d'appui, d'accompagnement et d'incitations susceptible de renforcer la dynamique de ce tiers secteur auquel le Nouveau Modèle de Développement accorde une importance capitale ;

- Economie verte et circulaire, exploitant au maximum les atouts solaires et éoliens de la province. L'objectif est de rendre Ouarzazate hub de l'énergie surtout solaire et une référence nationale et même internationale sur différents niveaux en termes d'intégration industrielle, la formation professionnelle, recherche et innovation, entreprenariat et start-ups innovantes.

## 4.2. Quatre écosystèmes

Dans l'objectif de valorisation de ses atouts, la province est appelée à développer 4 écosystèmes sous forme de cluster, pôles de compétitivité ou systèmes de production localisés. Il s'agit de :

- L'écosystème axé sur l'industrie créative mettant en avant-garde les atouts acquis et à développer concernant l'industrie du cinéma. Il est crucial à ce que le territoire garde ces avancées en améliorant davantage ses infrastructures, son offre de formation, sa stratégie de marketing et de promotion, ses incitations. Autant d'aspects qui vont permettre d'atténuer la concurrence acharnée des autres pays (Egypte, Jordanie, …). Ce qui rend la synergie entre les différents intervenants incontournable et la culture de l'écosystème collaboratif devra être développée et amplifiée ;

- L'écosystème énergie verte axée sur le solaire : Le territoire est appelé à mettre en place des dispositifs et divers mécanismes permettant de structurer toute la filière de l'avant jusqu'à l'aval en visant l'intégration entre tous les processus (Industrie, formation, recherche & développement, incitations, promotion de l'investissement et de l'initiative économique surtout des jeunes dans ce domaine) ;

- Ecosystème de tourisme centré sur une offre riche et diversifiée à savoir : Tourisme scientifique et géo-tourisme, tourisme de nature (paysages de haut atlas, anti atlas, vallées et étendues désertiques), tourisme de culture (Ksours, Kasbahs, festivals), tourisme religieux (juifs), tourisme lié à l'histoire et l'anthropologie ;

- Ecosystème de la formation technique et professionnelle surtout dans le domaine de l'énergie verte, du cinéma, du tourisme et de l'agriculture saharienne. Le caractère jeune de la population, scolarisée et excellente est un atout pour le développement de ce secteur de la formation. Miser sur une jeunesse qualifiée et hautement scolarisée va constituer un

avantage compétitif de la province dans la course de l'attractivité des investisseurs qui sont très exigibles en matières des ressources humaines de qualité.

المركز الجهوي للاستثمار • درعة تافيلالت
ⵓⵔⵔⵓ ⵓⵔⵏⵓⴻ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵓⵖ • ⵣⵓⵕⵣⵓ ⵜⴰⵖⵉⵍⴰⵍⵜ
Centre Régional d'Investissement • Drâa-Tafilalet

cridraatafilalet.ma


contact@cridt.ma +2125 24 88 86 56 +2125 24 88 86 54

Avenue My Rachid immeuble, Dades 1er étage. Ouarzazate. Maroc.

Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet

www.cridraatafilalet.ma